



**10 ANS DE RECHERCHE EN PSYCHOSOCIOLOGIE DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS EN
BELGIQUE**

Rapport de synthèse

Prof. V. DE KEYSER,
S. PETERS, N. MALAÏE

Service de Psychologie du Travail et des Entreprises - ULg



Objet

.1. *La psychosociologie : une discipline en quête d'identité ?*

La notion de psychosociologie suscite en elle-même un débat autour de son appellation.

En effet, bien que les travaux de psychosociologie trouvent leurs principales sources tant en France qu'aux Etats-Unis, le terme est, à l'origine, spécifiquement français : il est né à la fin des années soixante, dans la tourmente de mai 68, à une époque "révolutionnaire" où ont été réalisées d'abord des études critiques sur les grandes institutions, puis des études relatives à divers phénomènes sociaux, tels que l'exclusion ou la pauvreté, par exemple. Les anglo-saxons, quant à eux, utilisent plutôt les termes de psychologie du travail et de psychologie organisationnelle. Dans la littérature, on trouve également le terme de psychologie sociale, parfois compris comme équivalent de la psychosociologie, parfois considéré comme une spécificité de la psychologie.

Ambiguïté de l'appellation; ambiguïté du statut épistémologique... Ainsi, pour certains (essentiellement les écoles françaises), la psychosociologie constituera-t-elle une véritable discipline. Pour d'autres, elle ne sera qu'un champ disciplinaire où s'investissent des psychologues, des sociologues et d'autres scientifiques issus des sciences humaines qui se reconnaissent un minimum commun de méthodologie; du fait même de sa double référence à l'individu et au groupe, au psychologique et au sociologique, à la personnalité et à la culture, la psychosociologie se voit ainsi souvent attribuer une position hybride. Pour d'autres, enfin, il s'agira plutôt d'une démarche, orientée vers la recherche action, qui se spécialise dans l'explication du changement; on peut en effet aisément comprendre que la prolifération d'applications pratiques puisse induire de la discipline l'image d'une pure technique d'intervention sociale.

La question est loin d'être tranchée. Les querelles autour des définitions et des limites de disciplines sont d'ailleurs rarement refermées, d'autant plus qu'une même discipline, quelle qu'elle soit, est traversée par des courants différents qui font varier son amplitude et, partant, ses interconnexions avec d'autres disciplines.

Toutefois, nous pouvons rassembler ces points de vue pour tirer les grands traits d'une recherche psychosociale (qu'elle prenne pour objet le travail, les organisations ou d'autres phénomènes sociaux), en distinguant ses aspects théoriques et ses aspects pratiques.

- Sur le plan théorique, *l'interaction* est un concept central, étudié à trois niveaux : l'interaction des processus sociaux et psychologiques au niveau des conduites individuelles, l'interaction des processus sociaux et psychologiques au niveau des actions du groupe, et l'interaction des processus sociaux et psychologiques au niveau des actions de l'organisation.

Dans cette optique, une approche psychosociale est une approche multipolaire qui embrasse des points de vue différents sur une même réalité et qui articule les dimensions sociales et

psychologiques d'une même réalité. Toutefois, dans les programmes initiés par les SSTC, ainsi que dans les laboratoires de recherche vers lesquels nous nous sommes dirigés, nous avons pu constater que la référence aux aspects individuels a souvent été privilégiée par rapport aux deux autres, la dimension de groupe (sociale) étant plutôt reléguée au second plan, nous rappelant que bien souvent, les rapports entre les paradigmes sociologiques et psychologiques sont peu entretenus.

- Sur le plan pratique, *le changement* est une problématique centrale. De plus en plus, les intervenants sont concernés par la gestion et l'accompagnement du changement au sein des organisations - et des conflits ou autres réorganisations qui en découlent. Nous avons pu constater que plusieurs laboratoires s'ouvrent de plus en plus largement à cette perspective, et plusieurs centres proposent des formations d'intervenant, de négociateur et autre médiateur.

Enfin, constatons encore, comme nous l'avons évoqué plus haut, que deux traditions sont présentes dans ce domaine et proposent des cadres de réflexion spécifiques. La tradition américaine (Lewin, Rogers), d'une part, est souvent perçue comme étant plus pragmatique, moins critique sur le plan idéologique, et située "dans la lignée du pouvoir". Elle se déclina autour des appellations "psychologie organisationnelle" et "organisational behavior". La tradition française (Pagès, De Gaulejac) s'est quant à elle inspirée des travaux américains sur lesquels se sont greffés des recherches à caractère plus clinique et/ou psychanalytique. On la qualifie souvent de plus "théorique" et de plus critique.

.2. *La psychosociologie du travail en Belgique*

En Belgique, les psychosociologues du travail sont rares. Dans les Universités, si quelques personnes se sont inscrites plus singulièrement dans une mouvance psychosociale, force est de constater aujourd'hui que leurs successeurs s'inscrivent tantôt dans une optique psychologique (par exemple, V. De Keyser, A. Van Daele, G. Karnas, Salengros, Ch. Vandenberghe, P. Vlerick, R. Bouwen, K. De Witte, O. Vandenberghe), tantôt dans une optique sociologique (par exemple, A. Eraly, J. Bundervoet).

On trouve également des chercheurs s'inspirant de la psycho(socio)logie du travail et/ou des organisations dans des départements de gestion (comme par exemple dans certains services de l'Institut d'Administration et de Gestion de l'UCL) ou encore dans des laboratoires de communication (comme par exemple le LASCO, toujours à l'UCL ou encore l'IMEC ***). Dans ces deux cas, il n'est pas inutile de souligner l'importance accordée à la pluridisciplinarité des recherches. Ces services se fédèrent d'ailleurs plus autour d'une thématique qu'autour d'une discipline. A côté des unités de recherche, on voit aussi se développer des centres d'intervention et de formation psychosociologique (CFIP, CDGAI, HIVA), qui insistent plus particulièrement sur le versant pragmatique et pratique qu'offre la discipline.

De plus, tant du côté francophone que du côté néerlandophone, les acteurs de la recherche en psycho(socio)logie du travail et des organisations se spécialisent, et cela apparaît tant dans l'appellation des services qu'ils dirigent que dans les thématiques de recherche.

Enfin, on constate un intérêt croissant de chercheurs dans le domaine médical (médecins, psychiatres, spécialistes de la santé publique ou de la médecine sociale) pour la prise en compte de dimensions psychologiques et/ou organisationnelles dans leurs études, à de multiples points de vue, notamment : de la recherche de facteurs étiologiques, de l'élaboration, de la validation et de l'utilisation d'outils de mesures spécifiques, de l'élaboration et de la validation de stratégies individualisées de moyens de prévention et de traitement de pathologies particulières, de prévention collective et de gestion de la santé publique.

Cette richesse est toutefois malaisée à synthétiser tant la matière est à la fois fluide et éparse. Il nous faut donc poser des limites.

.3. *Les risques psychosociaux : émergence d'une thématique*

S'efforcer de présenter un champ disciplinaire dont nous venons de montrer toute l'ambiguïté des limites nous semble peu pertinent, ou alors faire l'objet d'une étude appropriée. Nous risquerions par ailleurs de nous exposer à des oublis et des frustrations.

Aussi avons-nous opté pour une présentation d'un champ de recherche qui se définit plus par ses aspects thématiques que par ses aspects disciplinaires.

Au travers des informations recueillies au cours de la recherche, une thématique s'est progressivement révélée, qui relie différents laboratoires de recherche, mais aussi d'autres acteurs, de façon parfois invisible tant les contacts entre eux restent parfois informels ou ténus. Cette thématique est celle des *risques psychosociaux* liés au travail.

De ce point de vue, les travaux belges s'inscrivent dans un vaste courant de réflexion et d'action européen. En effet, un récent rapport publié par l'Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail intitulé "Priorités et stratégies des politiques de sécurité et de santé au travail dans les états-membres de l'Union Européenne"¹ montre que les risques psychosociaux ont tout particulièrement retenu l'attention des états ces dix dernières années, au même titre que les agents physiques, chimiques et ergonomiques. Ce rapport va plus loin et précise que dans les prochaines années, ce sont avant tout les risques psychosociaux qui préoccuperont les autorités, peut-être même plus que les autres types de risques. Ce rapport montre également que, dans une même logique, les thématiques de recherche développées ces dernières années en matière de sécurité et de bien-être au travail se sont principalement focalisées sur les facteurs psychosociaux liés au travail (au même titre que la sécurité et les agents chimiques), et que l'évolution probable consacrera un intérêt croissant pour ce type de facteurs.

¹ "Priorités et stratégies des politiques de sécurité et de santé au travail dans les états-membres de l'Union Européenne", Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail, 1998.

Les risques psychosociaux restent toutefois un terme rarement défini. Si le harcèlement sexuel, l'épuisement, la violence au travail, l'intimidation psychosociale et surtout le stress sont typiquement classés dans cette rubrique, d'autres risques, souvent commodément regroupés en une rubrique "risques psychosociaux en général", restent encore à préciser. Aussi, dans le souci de définir le plus précisément notre objet, nous prendrons pour base la définition des aspects psychosociaux du travail proposée par les SSTC dans les programmes de protection des travailleurs en matière de santé :

Les risques psychosociaux sont ceux qui découlent de l'influence du contexte humain, organisationnel, social et technique du travail sur la santé physique et mentale du travailleur.

Cette définition nous permet de distinguer trois origines possibles des risques psychosociaux.

- 1) *Les risques d'origine technique ou technologique*, liés à l'introduction de nouvelles technologies et de nouveaux produits dans les organisations, ont donné lieu à des recherches axées principalement sur l'identification de l'erreur et/ou de l'accident et sur l'étude des troubles musculo-squelettiques.
- 2) *Les risques d'origine organisationnelle* sont eux liés à l'évolution de l'organisation des entreprises et à l'introduction de formes de plus en plus flexibles de travail (télétravail, entreprise-réseau, ...). L'intérêt pour ce type de source de risques est peut-être plus récent, mais le rapport de l'Agence Européenne pour la Santé et la sécurité au Travail montre que l'attention qui leur est accordée s'est fortement accentuée ces dernières années et ira en s'amplifiant.
- 3) *Les risques psychosociaux*. Cette problématique a donné lieu à des recherches sur le stress, le burnout, le harcèlement ou encore l'implication dans le travail.

Si les études consacrées aux deux premiers types de risques font référence à des aspects micro(sociaux) du travail, l'étude du troisième type de risques renvoie quant à elle en outre à des aspects plus macro(sociaux). Il s'agit ici aussi de risques d'origine sociale, liés à différentes formes d'exclusion, dont la plus souvent citée est celle du chômage. Ces phénomènes sociaux montrent que le travail et les risques qui lui sont liés ne s'arrêtent pas aux portes de l'usine ou du bureau : ils exercent une pression non seulement sur les exclus du travail, mais aussi sur les travailleurs qui, pour une raison ou une autre, se sentent menacés par l'exclusion. Cette problématique a donné lieu à des recherches très diverses sur l'insertion des travailleurs âgés, l'insertion des personnes handicapées, ...

Nous voudrions insister sur une des principales caractéristiques de cette thématique, en soulignant que l'intérêt pour les risques psychosociaux n'est pas l'apanage d'une seule discipline. Si les psychologues du travail sont majoritairement impliqués dans les recherches sur les risques psychosociaux, d'autres experts, comme les sociologues, les médecins, les ingénieurs, les spécialistes en communication, ... s'associent à ces recherches. Par ailleurs, les aspects légaux, économiques et éthiques des risques et, de façon plus générale, du bien-être au travail, tendent à être de plus en plus pris en considération. L'étude des risques psychosociaux prend donc un caractère éminemment pluridisciplinaire, et nous avons pu

constater que les centres de recherche commencent à s'entourer de spécialistes divers. Ce qui est vrai pour la recherche l'est également pour le domaine de la prévention des risques. En Belgique, comme dans d'autres pays de l'Union Européenne, on insiste de plus en plus sur la nécessité d'une démarche pluridisciplinaire des services de prévention.

Champ de la recherche sur les risques psychosociaux en Belgique

.4. Aspects méthodologiques de la recherche

Réaliser un inventaire de la recherche en psychosociologie du travail et des organisations sur une période de 10 ans n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît, tant le champ peut être vaste et dispersé. En débutant cette recherche, nous avons opté pour une démarche d'investigation empirique où la recherche d'informations a pris une part importante. Le terrain était riche et ce rapport ne pourra en offrir toute la teneur.

Nous disposions pour réaliser cet inventaire de la recherche en psychosociologie du travail et des organisations, de deux portes d'entrées : la première consistait à identifier les laboratoires de recherche et à rencontrer un responsable lors d'un entretien semi-directif afin d'obtenir des informations sur les recherches passées et présentes, les soutiens financiers, leurs connexions nationales et leur vision de la recherche actuelle et future dans ce domaine. Cette démarche présentait avant tout l'avantage d'associer et d'impliquer étroitement une série d'acteurs importants à cette enquête, de nous fournir une information directe sur le sujet, et de nous diriger vers des personnes, services ou autres institutions dont les travaux sont proches. Nous avons alors pu constater qu'il est difficile de dresser un panorama de 10 années de recherche notamment parce que la structure du service de recherche est trop récente ou parce qu'elle s'est modifiée au fil des années, entraînant une dispersion et une spécialisation des ressources, des compétences, voire même des informations.

L'autre porte d'entrée consistait à identifier des sources de financement potentielles dans ce domaine, d'obtenir un aperçu des recherches initiées, des thèmes abordés et des laboratoires qui ont été mobilisés en consultant des bases de données. Cette démarche devant nous permettre de compléter certaines informations récoltées auprès des laboratoires de recherche de manière systématique. Nous avons ainsi pu consulter la base de données de l'IWETO, qui centralise des informations sur les activités de recherche des universités néerlandophones. Par contre, d'autres organismes ne disposent pas de ce type d'outil ou n'offrent pas la possibilité, lorsqu'il existe, de le consulter de façon aisée et fiable, vu les difficultés rencontrées pour trouver les bons mots-clés ou dialoguer avec la personne responsable. Une explication plausible de cette difficulté tient peut-être à la nature même de l'objet recherché. Comme nous avons pu le montrer, la psychosociologie du travail et des organisations n'est pas une discipline en soi. Elle couvre un vaste domaine de recherche ayant un cachet tantôt plus sociologique, tantôt plus psychologique. Les approches et les thèmes sont donc multiples.

Notre souci en optant pour cette méthode de recherche était avant tout de quadriller le terrain de façon à présenter un aperçu aussi exhaustif que possible de ce champ d'activité, c'est-à-dire de tous les acteurs qui contribuent à façonner la recherche sur les risques psychosociaux liés au travail (laboratoires de recherche, soutiens financiers, utilisateurs, ...). Il ressort de cette étude un vaste réseau de compétences et de ressources aux interactions parfois étroites, parfois plus distantes dont il a fallu, pour la rédaction de ce rapport, dégager les limites et les grandes tendances.

.5. *Laboratoires de recherche*

La définition de la thématique a conduit à la sélection des laboratoires de recherche qui font l'objet d'une fiche signalétique (voir annexe 1). Il s'agit des laboratoires orientés spécifiquement vers l'étude des risques psychosociaux liés au travail, à savoir :

- Le Onderzoekscentrum voor Stress, Gezondheid en Welzijn van de Katholieke Universiteit Leuven
- Le Onderzoeksgroep Afdeling arbeids- en Organisationspsychologie van de Katholieke Universiteit Leuven
- Le Vakgroep Personeelbeleid, Arbeids - en Organisationspsychologie van de Universiteit Gent
- Le Vakgroep Maatschappelijke Gezondheidskunde van de Universiteit Gent
- Le Dienst Menselijke Fysiologie van de Vrije Universiteit Brussel
- l'IDEWE (Interdisciplinaire Dienst voor het Welzijn), Heverlee
- L'Unité de Psychologie du travail et des organisations de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve
- Le Service de Psychologie du travail de l'Université de Mons - Hainaut
- Le Laboratoire de Psychologie industrielle et commerciale de l'Université Libre de Bruxelles
- Le Service de Psychologie du travail et des entreprises de l'Université de Liège
- Le Service d'Epidémiologie et de prévention des maladies cardio-vasculaires de l'Université Libre de Bruxelles.

Le point commun à ces services est l'intérêt porté aux conditions de travail, à la sécurité et au bien-être des travailleurs. L'étude des risques psychosociaux se distingue ainsi d'une orientation tournée vers les entreprises, le business et le management.

Sous la préoccupation commune des risques psychosociaux liés aux aspects techniques et organisationnels du travail, ces services présentés ici proposent toutefois des expertises spécifiques qui dépendent notamment de leur ancrage théorique, historique et régional. On peut ainsi souligner toute l'importance du service rendu à la région en constatant, par exemple, que du côté de Bruxelles, ville où se sont fortement développées les activités tertiaires, plusieurs recherches ont été consacrées aux activités de services ; à Liège, le bassin industriel a offert un terrain privilégié pour des études poussées dans le domaine de la sidérurgie ; à Leuven, le Centre de Psychologie du Personnel et des Organisations entretient des contacts étroits avec des organismes intéressés par l'étude de l'apprentissage organisationnel. L'âge du service joue également un rôle dans la mesure où un jeune service tentera avant tout de se faire connaître par des publications et de s'insérer dans des réseaux belges, mais aussi européens (ex. Mons).

Ce critère de sélection des laboratoires sur base de leur intérêt pour l'étude des risques psychosociaux ne nous permet toutefois pas de laisser dans l'ombre d'autres centres de recherche ou institutions qui travaillent sur des thèmes proches, et entre lesquels il peut exister des collaborations. En effet, définir un champ de recherche ne peut se limiter à discerner un noyau central. Il est nécessaire d'y greffer d'autres acteurs, dont les interconnexions et/ou les influences ne sont pas négligeables. Cette démarche nous paraît d'autant plus pertinente que, comme énoncé précédemment, la recherche en matière de risques psychosociaux ne pourra faire l'économie d'une approche pluridisciplinaire et multiple. Ces institutions ne font pas l'objet d'une fiche signalétique, mais leurs coordonnées sont fournies en annexe 2.

Centres de recherche orientés vers l'étude de l'impact des changements technologiques et organisationnels

Une attention toute particulière doit être portée aux centres de recherche orientés vers l'étude des nouvelles formes d'organisation du travail. Ils ont pour objectif d'analyser les changements dans le monde du travail liés à l'introduction de nouvelles technologies et/ou de modes d'organisations plus flexibles qui en découlent. Sans toutefois se pencher spécifiquement sur les conséquences purement psychosociales de ces changements, une attention est portée à leur impact sur différents aspects économiques et sociaux comme les transformations des qualifications au travail, l'identité au travail, la socialisation au travail, les processus de négociation, ... Bien souvent, ces laboratoires abordent leurs travaux sous un angle pluridisciplinaire (psychologie du travail et des organisations, sociologie du travail, psychosociologie, ressources humaines, sciences du travail, ...).

La Fondation Travail - Université (responsable : G. Valenduc) est un premier exemple. Institut de recherche para-académique, elle a été fondée dans le but de créer un trait d'union entre le monde du travail et les milieux universitaires belges francophones. Intégrée dans plusieurs programmes et réseaux européens, son objet principal est le développement d'une capacité de recherche, d'analyse et d'intervention sur les aspects sociaux des changements technologiques, tout en essayant de se tenir à l'affût des changements émergents. Trois axes de recherches y sont développés : société de l'information et transformations du travail et de l'emploi ; développement des réseaux et activités européennes en matière de technology assessment ; innovation, environnement et développement durable.

Concernant l'étude des risques plus spécifiquement sociaux liés au travail, on peut également mentionner l'Unité de gestion sociale et d'analyse des organisations (responsable : A. Spineux). Intégrée au Département d'administration et de gestion (IAG), ses travaux se centrent sur l'expérience collective et subjective des acteurs sociaux dans le contexte des nouvelles formes de travail et des transformations organisationnelles. Les centres d'intérêt s'articulent autour de trois axes de recherche : justice, jugement et affects dans les organisations ; reconnaissance, socialisation et identité au travail ; transformation de la relation d'emploi et des relations industrielles.

En Flandres, on citera le Hoger Instituut voor Arbeid, à Gand. On y mène des travaux associant recherche et service à la société, caractérisés par leur caractère "orienté-problème", proposant une

réponse à des questions concrètes. On y trouve une équipe regroupant des économistes, des sociologues du travail, des psychologues, des pédagogues, des historiens. Dans le domaine du travail proprement dit, les recherches portent notamment sur la relation au travail (bien-être, stress), la satisfaction au travail et les effets de l'insécurité de l'emploi ou de la flexibilité. Sous l'angle sociologique, on envisagera plutôt les relations entre concepts organisationnels et qualité du travail (bien-être, sécurité, risques pour la santé) propres au travail dans certains métiers ou secteurs professionnels, l'impact d'innovations technologiques ou organisationnelles sur la qualité du travail, les exigences de qualification et de formation. D'autres grands thèmes de recherche sont le chômage d'une part, et les mouvements professionnels d'autre part.

La Stichting Technologie Vlaanderen, à Bruxelles, a quant à elle une mission de recherche, pour les organisations patronales et syndicales flamandes, concernant les interrelations entre innovations technologiques, changements organisationnels et les nouvelles formes de travail.

On constate par ailleurs l'émergence d'une tendance nouvelle dans le champ des risques psychosociaux qui est la création de centres para-universitaires qui ne s'inscrivent pas dans une logique de recherche scientifique fondamentale et orientée vers la diffusion des résultats dans la communauté scientifique, mais qui poursuit un objectif pragmatique de service et de diffusion d'outils développées par les laboratoires sur le terrain des entreprises. On en prendra pour exemple la création de l'Institut de Recherche sur le Stress, la Santé et le Bien-être au travail par les Professeurs O. Vandenberghe et H. De Witte de la KUL. Il rassemble un réseau de 13 chercheurs qui se chargent de l'application pratique d'outils et de méthodologies existants, et pratique des activités de consultance. Il fonctionne de manière parallèle au Service de Psychologie de la santé de la KUL du Professeur O. Vandenberghe qui développe, de son côté, des recherches expérimentales sur le stress. Les plaintes psychosomatiques liées au travail y sont étudiées dans une optique psychophysiologique. L'objectif du Professeur O. Vandenberghe est d'entretenir un lien étroit entre l'Institut et le laboratoire universitaire tout en conservant les spécificités de chacun.

D'autres acteurs

D'autres institutions s'intéressent de près aux risques liés au travail, sans toutefois en faire un objet de recherche au même titre que les précédentes. Il s'agit plutôt de recherche appliquée, de promotion et de prévention des risques. Il nous a semblé important de les mentionner, d'une part parce qu'ils sont bien souvent en contact avec des services universitaires, et d'autre part parce qu'ils sont très proches des préoccupations des travailleurs.

L'Institut National de Recherche sur les Conditions de Travail (INRCT) est un établissement public parastatal. Il s'oriente vers la recherche action en matière de conditions de travail, d'organisation du travail et de prévention. Il fournit également des conseils et des outils aux acteurs de terrain afin qu'ils puissent mener des actions concrètes dans les entreprises. Tout en travaillant en étroite collaboration avec des services universitaires, il vise ainsi à introduire des instruments et méthodologies mis au point par les scientifiques dans des stratégies d'action concrètes. Si une majorité des travaux concernent

l'ergonomie au travail, les facteurs psychosociaux sont également abordés. La problématique du stress y est d'ailleurs principalement abordée depuis longtemps. Dès le début des années 90 (avant le lancement des programmes d'appuis scientifiques à la protection des travailleurs), l'INRCT a réalisé un aperçu des études existantes en matière de stress au travail. D'autres thématiques, comme l'étude des aspects psychologiques des troubles musculo-squelettiques, le harcèlement, l'incidence des navettes, ou encore le travail posté ont été étudiées. L'impulsion des études initiées provient d'une part des autorités publiques, mais également de constats réalisés dans les entreprises.

D'autres catégories d'acteurs sont (vont être) amenés à jouer un rôle dans l'étude des risques psychosociaux. Ils devront toutefois trouver leur place et leur spécificité par rapport aux acteurs orientés vers la recherche scientifique issue des laboratoires universitaires (distinguer recherche, prévention, promotion). Il s'agit tout d'abord des organisations syndicales, dont la plupart possèdent des unités de recherche. Si une attention particulière a été portée aux risques psychosociaux liés au travail, les recherches sont avant tout des travaux de promotion et/ou d'application destinés à la sensibilisation, l'information ou encore la formation des travailleurs et de leurs représentants. Les travaux sont initiés en fonction d'objectifs syndicaux précis (recherche orientée) et de préoccupations émanant du monde du travail.

D'autre part, les Services Externes de Prévention (SEPP) prennent une place de plus en plus importante en matière de détection et de diagnostic des risques liés au travail. Il leur est toutefois difficile de s'entourer des expertises nécessaires et surtout d'obtenir un financement externe. On mentionnera ici le cas particulier de l'IDEWE, qui s'est adjoint un service de recherches propre, et développe, valide et implémente auprès de ses affiliés un système de signalisation pour divers risques (dont les risques chimiques, biologiques et psychosociaux)..

Par soucis d'exhaustivité, on mentionnera également le fait que divers services universitaires, par exemple le WOEPs (Service de Psychologie des Organisations et de Psychologie Economique de la Vlaamse Universiteit Brussel) ou encore des écoles de management comme la Vlerick School à Gand, bien qu'orientés principalement vers la gestion des ressources humaines, puissent mener des travaux d'intérêt par rapport à la problématique.

Enfin, la Fondation Roi Baudouin est un acteur un peu à part. Elle a initié des réflexions et des programmes sur des thématiques émergentes faisant principalement référence aux risques sociaux et à l'exclusion. C'est ainsi que des débats ont pu se nouer autour du travail et du non-travail, de la gestion des âges en entreprise, de l'intégration des travailleurs âgés, des services de proximité, ...

Evolution législative

Au cours de la dernière décennie, la notion de sécurité au travail s'est élargie à celle de santé, puis de bien-être au travail. En effet, les préoccupations pour les risques liés au travail visent non seulement à réduire les accidents, mais aussi à améliorer la qualité de vie des travailleurs. Ces préoccupations ne sont pas sans lien avec l'évolution des formes d'organisation du travail, elles-mêmes poussées par

l'introduction de nouvelles technologies et moyens de transports, l'apparition de nouveaux produits et la mondialisation croissante des échanges et de la concurrence.

Par ailleurs, les entreprises ont également prêté une attention de plus en plus soutenue à la qualité et à la sécurité des produits mis sur le marché, dans une optique de satisfaction du client ou de respect de l'environnement. C'est ainsi que de nombreuses normes de certification ont vu le jour, entraînant des changements dans les processus de production.

Toutes ces évolutions ont posé de nouveaux défis en matière de protection de la santé, physique et/ou mentale de travailleurs. Les coûts économiques et sociaux engendrés par les accidents et maladies professionnels ont été démontrés par plusieurs études. Il est donc devenu nécessaire de prendre en compte les nouveaux risques apparus sur le lieu de travail et de concilier la santé du travailleur et les impératifs économiques des entreprises.

Ainsi, sur le plan législatif également, les années 90 ont été marquées par une préoccupation croissante pour les risques liés au travail, au niveau européen d'abord, puis au niveau des états-membres. En effet, dans plusieurs pays de l'Union Européenne, la législation a toujours été un instrument traditionnel d'amélioration de la sécurité et de la santé au travail.

Il est bien entendu difficile d'évaluer l'impact des mesures légales sur l'amélioration des conditions de travail, mais certains indicateurs montrent une nette diminution des accidents de travail et des maladies professionnelles. De son côté, la Belgique a été un des premiers pays européens à cristalliser dans une loi les préoccupations sur le bien-être au travail. La loi du 4 août 1996 incite des employeurs à mettre en place un système dynamique de gestion des risques devant porter sur plusieurs facettes du bien-être au travail, dont la charge psychosociale (les autres domaines sont : la sécurité, la protection de la santé, l'ergonomie, l'hygiène, l'embellissement des lieux, et les mesures prises en matière d'environnement). Cette politique de prévention passe par la détection des risques, leur évaluation et la mise en place de mesures visant à circonscrire les risques. Par ailleurs, une Convention Collective du Travail conclue au sein du Conseil National du Travail (CCT n°72 du 30 mars 1999), rendue obligatoire par un arrêté royal du 21 juin 1999 (M.B. du 9 juillet 1999), est destinée spécifiquement à la prévention du stress en entreprise. On peut y lire que l'employeur est tenu de mener une politique visant à prévenir collectivement le stress occasionné par le travail et à y remédier collectivement.

On notera que ce type de législation propose avant tout un cadre d'action de prévention. Une certaine latitude est laissée aux entreprises dans la mise en place concrète de cette politique, ce qui permet une prise en compte des spécificités de chacun. Il est probable qu'à l'avenir, le législateur cherchera davantage à proposer aux entreprises des objectifs à atteindre en matière de santé et de bien-être au travail plutôt que des procédures de détection et de prévention des risques (permettant par là une adaptation plus souple aux évolutions technologiques et aux méthodes de travail) ; il cherchera également à renforcer le rôle des services externes de prévention pluridisciplinaires.

Programmes de recherche des SSTC

Les différentes réformes de l'Etat belge ont eu des répercussions sur la répartition des compétences de recherche scientifique entre l'autorité fédérale et les entités fédérées. Les différentes réformes de 1980, 1988 et 1993 ont affiné petit à petit les compétences de chaque entité. Il en résulte que l'autorité fédérale reste compétente pour des matières qui recouvrent très souvent des problématiques qui requièrent un effort accru de recherche pour préparer des politiques fédérales adaptées au nouvel environnement technologique, économique et social et moderniser l'Etat². La protection du travailleur est une de ces matières. C'est ainsi que les SSTC ont pu mettre en œuvre trois programmes de recherche axés sur la protection de la santé en milieu de travail.

S'il est vrai que la direction opérationnelle et la gestion des programmes sont confiées aux SSTC, il n'en reste pas moins que d'autres acteurs jouent un rôle important en amont et en aval de chaque programme, pour assurer la préparation, le suivi et l'évaluation des projets et programmes impulsés, et faire en sorte que les projets soient insérés dans un circuit intégrant les utilisateurs et les décideurs. En amont, ce sont différents échanges entre représentants syndicaux, fédérations d'entreprise, médecins du travail, experts des diverses problématiques et promoteurs de recherche qui permettent au Ministre de la Politique scientifique de proposer au Conseil des Ministres un programme de recherche basé sur des besoins et demandes réels. Ce programme fournira par la suite une base scientifique pour des prises de décisions ultérieures. En aval, un rôle important est joué par le collège d'experts et les Comités d'accompagnement. Les premiers, sur base de leurs qualifications dans le domaine de la recherche, évaluent les propositions déposées par les équipes de recherche sur base de critères tels que le respect des objectifs du programme, la qualité et la valeur du projet par rapport aux recherches en cours dans d'autres pays européens, ou encore l'expérience des équipes participantes. Les Comités d'accompagnement sont quant à eux composés de représentants des administrations et organismes publics concernés par le programme. Ils sont choisis par les SSTC et approuvés par le Conseil des Ministres. En l'occurrence, dans le domaine de la protection des travailleurs, il s'agit de représentants de l'Administration de l'Hygiène et de la Médecine du travail (Ministère de l'Emploi et du Travail), de l'Administration de la Sécurité au travail (Ministère de l'Emploi et du Travail), de l'Administration de la Médecine sociale (Ministère de la Santé publique et de l'Environnement) et du Fonds des Maladies Professionnelles. Leur mission consiste à :

- veiller à la cohérence de l'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre du programme;
- émettre des avis sur les projets et le choix des exécutants;
- préciser les besoins à rencontrer par le programme;
- veiller au transfert des résultats du programme.

.6. Premier programme d'impulsion "Risques pour la santé" (1990-1994)

² voir : "La Belgique a-t-elle encore besoin d'une politique scientifique fédérale", rapport SSTC, mars 1999.

Il contenait 2 sous-programmes : "Travail et environnement" et "Alimentation". Le volet psychosocial n'y a pas été abordé.

.7. Programme d'appui scientifique à la protection des travailleurs en matière de santé : 1994 - 1998

C'est à partir de ce programme que 3 domaines distincts de recherche sont apparus : l'ergonomie, la psycho-socio-biologie, et l'approche environnementale et toxicologique. Tout en poursuivant les efforts déjà initiés dans le précédent programme d'impulsion, les autorités publiques, alertées par les attentes d'une société en continuelle mutation technologique, sociale et économique et par les nouvelles plaintes de santé (stress, burnout, ...) ont tenu à ce que soit étudiée une nouvelle problématique de la santé au travail, à savoir l'influence des facteurs psychosociaux.

Parallèlement à l'apparition de nouvelles technologies et de nouveaux produits, beaucoup d'entreprises se sont regroupées derrière le concept de qualité totale, en accordant une attention toute particulière à la qualité et à la sécurité de leurs produits. De leur côté, les chercheurs se sont beaucoup intéressés à l'identification et à l'évaluation de risques liés à ces développements techniques. Peu d'attention a toutefois été portée aux risques liés, par exemple, aux nouveaux modes d'organisation, et en particulier les flux tendus, la rigidification des processus, l'accroissement de la tension et de la flexibilité, ...

Ce premier programme, a été adressé uniquement à des unités de recherche travaillant en réseau. Il a fait appel à l'expérience des utilisateurs, et non uniquement à l'expérience du potentiel scientifique. Il était composé de deux volets. Le premier visait à stimuler des recherches aboutissant à la préparation de normes et à la mise en œuvre de règlements et de recommandations concernant le lieu de travail ou l'harmonisation et la standardisation des méthodes d'évaluation des nuisances. Dans ce cadre, l'influence des facteurs psychosociaux et plus particulièrement de l'organisation du travail a été fortement mise en avant. Le second volet visait à associer aux recherches des instruments d'évaluation des actions relatives à la prévention primaire permettant une meilleure orientation et justification vis-à-vis des partenaires sociaux.

Ce programme était composé de 16 projets de recherche, financés pour un montant total de 255.000.000 Bcf. Le volet psychosocial était quant à lui composé de 5 projets, pour un budget total de 72.600.000 Bcf :

- "Etude du stress au travail : Normes, déterminants et étude prospective de la relation avec l'absence pour cause de maladie et l'incidence des affections cardio-vasculaires"
- "Maîtrise des facteurs environnementaux et bio-psycho-sociaux des milieux de travail : Vers un modèle interactionniste des facteurs de risque lié au stress"
- "Anesthésistes et patients devant le risque d'erreur humaine : développement d'une méthodologie d'évaluation des systèmes informatisés de contrôle et de surveillance"
- "Détection, diagnostique, traitement et prévention du burn-out et de la dépression professionnelle de travailleurs dans le secteur des services (prévention primaire et secondaire)"

- "Analyse des relations entre le stress professionnel, les paramètres psychosociaux et différentes dimensions de la santé physique"

.8. *Programme d'appui scientifique à la protection des travailleurs en matière de santé : 1998 - 2000 et 1999-2003*

Ce second programme part du constat selon lequel les pressions économiques et environnementales telles que la diffusion rapide de nouvelles technologies, de nouveaux produits, l'internationalisation croissante des échanges, ou encore la détérioration de l'environnement engendrent de nombreux risques pour les travailleurs. Tous ces risques peuvent être bien définis et maîtrisés, mais d'autres, très nombreux, sont subis. Aux risques classiques liés à l'utilisation de technologies et/ou de produits, viennent s'ajouter les risques liés à la charge mentale et physique du travail, ainsi que ceux liés aux plaintes psychiques et psychosomatiques (stress, burnout).

Par ailleurs, les plaintes et les coûts engendrés par les maladies professionnelles, l'absentéisme et les accidents de travail restent élevés malgré des efforts de recherche et d'intervention déjà entrepris. La plupart du temps, l'identification et la gestion des problèmes liés au travail se penchent essentiellement sur la responsabilité du travailleur, et moins sur l'organisation et le collectif de travail dans lequel ce travailleur se trouve. Or, l'individu au travail est un élément d'un système organisationnel ouvert, subissant l'influence économique, politique technique et juridique de notre époque.

C'est pourquoi, dans un contexte de législation européenne, ce second programme a pour objectif de soutenir le développement durable de la santé et de la sécurité au travail. Il s'agit même d'aller au-delà et de favoriser la qualité de vie au travail. En particulier, il vise, sous ses aspects psychosociaux, à déterminer l'influence du contexte humain, organisationnel, social et technique de travail sur la santé physique et mentale du travailleur.

Ce second programme a été conçu en 2 phases. La phase I (1998 - 2000) était orientée vers la valorisation des recherches du programme d'appui scientifique à la protection des travailleurs en matière de santé (1994-1998), et destinée spécifiquement aux promoteurs du programme précédent. La phase II (1999 - 2003), toujours en cours, visait à promouvoir des initiatives nouvelles en matière de santé au travail et sollicitait l'intégration, dans chaque projet, de différentes composantes éthique, juridique, économique liées au projet.

Il est composé de 19 projets de recherche, pour un montant total de 310.000.000 Bef : 80.000.000 Bef pour les programmes 1998 2000, et 230.000.000 Bef pour les programmes 1999 - 2003.

Le volet psychosocial est composé de 7 projets financés à concurrence de 114.510.980 Bef. Les 3 premiers projets qui ont été réalisés de 1998 à 2000 (16.010.980 Bef) sont :

- "Affinement psychométrique du WOCCQ et évaluation de son potentiel d'intervention"

- "Validation d'un questionnaire sur le stress et la somatisation professionnelle pour la prédiction et la prévention de l'incapacité de travail"
- "Mise au point et valorisation d'un système d'indicateurs pour la médecine du travail face à divers risques (pour les agents chimiques et biologiques et les facteurs psychosociaux)"

Les 4 autres projets concernant la période de recherche 1999 - 2003 (98.500.000 Bef) sont :

- "Développement d'un programme de signalement et d'analyse d'incidents critiques en milieu médical"
- "Changements organisationnels, stress des employés et satisfaction des clients : émergence du concept de flexihealth"
- "Impact des changements organisationnels sur le stress au travail, la somatisation, la biologie et l'absentéisme"
- "Facteurs organisationnels et psychosociaux et développement de troubles musculosquelettiques des membres supérieurs"

Bilan de la recherche sur les risques psychosociaux

.9. Sources de financement

Les sources de financement des travaux réalisés dans le domaine des risques psychosociaux sont nombreuses, tant les recherches peuvent être hétérogènes à l'intérieur de ce champ. Nous allons donc présenter les sources de financement les plus souvent sollicitées et leurs particularités.

Pour les laboratoires universitaires interrogés, six sources de financement peuvent être répertoriées : les fonds européens, le FNRS – FWO, les financements SSTC, les fonds régionaux, les fonds universitaires et les contrats de consultance.

Les *fonds de recherche européens* sont accessibles aux laboratoires, essentiellement dans le cadre d'un travail de recherche en réseau international. Ces programmes sont définis à la fois en fonction d'une dynamique scientifique et des besoins économiques, technologiques, industriels et sociaux et de compétitivité européenne. Il n'existe actuellement que peu de possibilités de recherche spécifique dans le champ des sciences humaines, ce qui limite l'accès des laboratoires rencontrés à ce type de financement. Par ailleurs, la participation à ces programmes implique pour le laboratoire ou le Centre de recherche de disposer de l'infrastructure, du personnel, des compétences et de la notoriété requise dans son champs scientifique. On citera par ailleurs l'existence de travaux menés dans le cadre de la Fondation Européenne de Dublin pour l'Amélioration des Conditions de Vie et de Travail, ou encore des programmes Interreg.

Au niveau national, *le FNRS-FWO* a pour objet de favoriser la recherche scientifique en Belgique en finançant des mandats et des projets de recherche introduits sur base d'initiatives individuelles, en

fonction d'une dynamique scientifique uniquement. Ils constituent une source de financement importante, notamment pour les jeunes académiques.

Au niveau national également, les *financements SSTC* prennent la forme de programmes d'impulsion. Des caractéristiques essentielles de ces programmes sont, d'une part, une volonté de concilier dynamique scientifique et soutien à la prise de décision politique, et d'autre part un ancrage fédéral et une volonté de soutenir des collaborations interrégionales, des cadres programmatiques larges, laissant une marge de liberté aux chercheurs quant à la définition de leur thème de recherche.

Les Fonds régionaux ont pour objectif de soutenir les initiatives de recherche correspondant aux besoins et orientations de la recherche définie par les gouvernements régionaux, dans le cadre de leurs programmes politiques. En Flandres, on citera plus particulièrement le programme VIONA du Ministère Flamand de l'Environnement et du Travail, programme de recherche sur le marché du travail en Flandres, auquel a pu participer par exemple le HIVA, et le Vakgroep Sociale Economie de le RUG.

Certains projets trouvent également un soutien financier en Communauté Française. En particulier, les Actions de recherche Concertées (ARC) ont permis de développer des centres d'excellence en recherche fondamentale ou encore le développement de centres qui pratiquent de manière intégrée la recherche fondamentale et la recherche appliquée en vue de la valorisation économique et sociale des résultats de leur recherche, sur proposition du Conseil de la recherche de chaque Université.

Enfin, certains laboratoires bénéficient, dans une mesure limitée, de crédits de recherche octroyés par leur Université.

Aussi, observe-t-on certaines disparités dans les stratégies et les sources de financement des différents laboratoires. Parmi les facteurs explicatifs, on relèvera notamment l'âge des services ou l'ancienneté des professeurs responsables : les jeunes services et responsables académiques s'appuyant parfois davantage sur les financements universitaires, voire les travaux de consultance ou d'intervention auprès des organisations pour asseoir ou valoriser une première expertise, développer une connaissance des terrains de recherche locaux ou développer des projets limités dans leur ampleur, mais portant sur des thèmes pointus.

Les différents programmes d'impulsion des SSTC en matière de santé des travailleurs constituent une source de financement privilégiée, dans la mesure où ils offrent aux services des opportunités de collaboration au niveau belge, souvent inexploitées ou inexploitable dans d'autres cadres de financement. Ces programmes permettent aussi le financement de projets originaux, ou complémentaires par rapport à d'autres thèmes et travaux de recherche des services, qui ne pourraient être éligibles dans d'autres cadres, supra- ou infranationaux, du fait des contraintes très précises imposées. Ils contribuent donc à la création d'un "espace de liberté" sur le plan thématique... et financier.

5.2. *Synthèse de la recherche*

Les risques psychosociaux sont une thématique de recherche : ils peuvent être abordés sous des angles multiples. Il n'est donc pas étonnant de constater que les acteurs susceptibles d'apporter leur contribution et leur éclairage dans leur étude soient également très nombreux et proviennent d'horizons divers.

S'il faut conserver la primauté du travail scientifique aux universités, d'autres interlocuteurs sont nécessaires pour relayer et promouvoir les outils et méthodes élaborés dans le monde du travail, mais aussi pour récolter et gérer les données recueillies.

Bilan de l'action des SSTC

Les SSTC sont la seule institution à avoir suscité des recherches spécifiquement orientées vers l'étude des risques psychosociaux liés au travail. Pour cette raison, ils ont largement contribué à l'identification d'un créneau de recherche et à la canalisation du potentiel scientifique autour de cet objet. En effet, si le thème des risques liés au travail mobilisait déjà depuis longtemps de multiples acteurs (chercheurs, politiques, partenaires sociaux, ...), il leur manquait peut-être un élément fédérateur. En cela, les SSTC ont rempli leur mission de " promotion de la recherche sur des thèmes nécessitant une approche d'ensemble et relevant de compétences diverses ". Plusieurs conclusions peuvent ainsi être tirées.

- *Une thématique programmée centrée sur la rencontre de besoins de société*

La mise en place de programmes a permis d'intégrer les études sur les risques psychosociaux dans un projet et une réflexion stratégiques et à long terme visant à rencontrer des besoins de société. Le bien-être et la santé au travail ont avant tout une pertinence sociale, en Belgique comme dans d'autres Etats-membres de l'Union Européenne. La préparation de ces programmes a mobilisé l'avis et les remarques de nombreux partenaires sociaux sur l'évolution des conditions et de l'environnement de travail, qui se sont par la suite cristallisés dans des préoccupations politiques majeures.

- *Des recherches pluridisciplinaires et en réseau*

Une des particularités importantes des programmes est d'encourager la formation de réseaux de chercheurs au niveau belge, au travers de la frontière linguistique. En outre les SSTC favorisent les réseaux pluridisciplinaires, soutenant ainsi une forme de partenariat et de décloisonnement des disciplines, souvent difficile à mettre en œuvre sur le plan pratique, mais de haute valeur heuristique. On soulignera ici l'influence du programme 1994-1998 sur l'émergence et la reconnaissance de besoins de réflexion et d'investigation scientifique dans le domaine des risques psychosociaux, associant les dimensions éthique, juridique, économique, ... de la problématique. La prise en compte de ces besoins a d'ailleurs été davantage formalisée et intégrée dans le programme 1999-2003.

- *Liberté d'investigation*

Tout en visant à la rencontre de préoccupations sociétales et politiques par la mise à disposition d'une information scientifique orientée sur un thème, le cadre programmatique laisse une grande latitude à la définition des projets par les acteurs de la recherche, pour autant que des garanties de qualité du travail scientifique soient rencontrées. Ce mode d'élaboration des programmes permet aux laboratoires de proposer des travaux de recherche originaux, voire novateurs, tant dans les choix d'objet de recherche que des méthodologies, qui ne trouveraient pas aisément à s'inscrire dans d'autres cadres. La durée même des programmes facilite des travaux de plus grande envergure et de longue haleine, ainsi que des approches longitudinales.

- *Contribution à l'accroissement du potentiel scientifique belge*

L'enquête a démontré le rôle des programmes SSTC quant à l'émergence et au renouvellement d'un potentiel scientifique. D'une part, ils permettent à de jeunes chercheurs ou équipes de recherche de bénéficier, au plan national, d'un financement alternatif au FNRS-FWO, et notamment à réunir du matériel dans le cadre de thèses de doctorat. D'autre part, et plus généralement, ils favorisent la mise en œuvre de recherches particulières, tant sur le plan de leur thématique, que de leur terrain ou de leur envergure, qui visent à initier, compléter et enrichir d'autres travaux.

- *Résultats et valorisation des recherches*

La contribution des recherches menées dans le cadre des programmes SSTC à l'avancement des connaissances en matière de risques psychosociaux présente des facettes multiples : réponses à des questions théoriques pointues, collecte de données permettant de mieux cerner les caractéristiques de différentes populations belges, études sectorielles, développements méthodologiques, mise au point et validation d'instruments de mesure et de diagnostic.

Au terme de 6 années de recherches, on remarque toutefois que la valorisation de la recherche s'est principalement orientée vers les publications dans des revues scientifiques tant nationales qu'internationales et vers la communication dans des colloques et journées d'études spécialisées.

Certains participants à des recherches SSTC ont également apporté des contributions destinées davantage aux acteurs et décideurs proches du terrain, lors de journées d'études et de synthèse organisées, soit à l'initiative des SSTC eux-mêmes, soit à l'initiative de responsables politiques ou économiques.

La diffusion des outils et méthodes sous une forme adaptée à des publics d'utilisateurs (par exemple services externes, entreprises, médecins du travail,...) est plus lente et plus difficile. En effet, actuellement, les budgets de valorisation des SSTC permettent essentiellement la diffusion des résultats de recherche dans la communauté scientifique, ainsi que la validation des instruments développés sur des échantillons de populations relativement restreints, du fait des contraintes budgétaires.

Perspectives d'avenir

Les résultats de l'enquête incitent avant tout à mettre en évidence toute la nécessité et l'importance d'une politique scientifique fédérale, en particulier dans le domaine des risques liés au travail. Cette matière est en effet complexe, multiple. Cette politique doit s'inscrire dans une perspective longitudinale et permettre d'intégrer les contributions d'acteurs venus d'horizons différents. La préoccupation pour les risques psychosociaux est en effet d'envergure sociétale : elle dépasse les frontières linguistiques et disciplinaires. Les programmes SSTC sont les seuls en Belgique à permettre, techniquement et financièrement, ce genre d'approche.

Au travers de notre enquête, nous avons pu dégager quatre pistes de réflexion :

- *Articulation avec des programmes européens dans la perspective d'un espace commun de recherche*

La préoccupation pour les risques psychosociaux est présente dans tous les Etats-membres de l'Union Européenne, et il ne fait aucun doute que leurs potentiels scientifiques respectifs seront mobilisés. En Belgique, certains laboratoires sont déjà largement impliqués dans cette dynamique. Une collaboration plus structurée, par exemple dans l'esprit des Laboratoires Européens Associés (LEA), et une articulation plus fine des travaux effectués, soit dans différents cadres programmatiques, soit dans le cadre même du programme SSTC, pourraient certainement être envisagées de manière plus systématique et tant au niveau belge qu'international.

- *Visibilité et communication des résultats : mise en place de structures de valorisation ?*

Si les actions de valorisation à destination de la communauté scientifique s'avèrent globalement positives, la diffusion des outils et méthodes de recherche à destination de divers publics d'utilisateurs s'est révélée plus lente et décevante. La question du rôle des SSTC et des laboratoires de recherche dans cette dynamique particulière ne peut manquer d'être posée au moins sous deux angles. Il s'agit d'une part de l'opportunité du financement par les SSTC de ce type d'activité, et d'autre part de l'intégration d'autres acteurs relais dans le processus de diffusion, peut-être plus proches des utilisateurs finaux et disposant de ressources plus appropriées tant en terme d'infrastructure que de compétences.

- *Mieux cibler les utilisateurs*

D'une manière plus générale, la variété des travaux et de leurs outputs semble parfois conduire à une certaine confusion quant à l'identification des bénéficiaires privilégiés des recherches SSTC (décideurs politiques, scientifiques, entreprises, partenaires sociaux, institutions de prévention, ...), ce qui ne manque pas d'orienter le contenu des travaux. Une (re)clarification de la finalité des programmes serait peut-être nécessaire à ce stade. Les Comités de suivi de recherche pourraient jouer un rôle de relais plus marqué tant du point de vue de la reclarification des buts des programmes, que de celui d'une association plus intense des utilisateurs des recherches à ce processus.

ANNEXES

Annexe 1 : Fiches signalétiques des laboratoires de recherche

Annexe 2 : Coordonnées des laboratoires de recherche connexes

Annexe 3 : Programmes d'appui scientifique à la protection des travailleurs
Fiches signalétiques des projets

Annexe 1 : Fiches signalétiques des laboratoires de recherche

Coordonnées : Université Catholique de Louvain-la-Neuve
Faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation
Place Cardinal Mercier, 10
B - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : +32 10 47 43 88 Fax : +32 10 47 37 74
<http://www.ergo.ucl.ac.be>

Responsable : Professeur Christian Vandenberghe (vandenberghe@ergo.ucl.ac.be)

Description du service :

Cette unité comporte 4 orientations de recherche :

- '*Psychologie du travail et ergonomie*', dont les travaux sont orientés vers l'ergonomie différentielle (apport de l'informatique dans le travail des personnes vieillissantes, handicapées et autres groupes différentiels) et l'étude du contenu du travail
- '*Psychologie du personnel*', dont les travaux tournent autour de l'analyse psychologique des pratiques de gestion des ressources humaines (sélection, rémunération, évaluation du personnel, analyse des fonctions)
- '*Psychologie commerciale*' qui étudie l'apport de la psychologie dans les relations commerciales par rapport à d'autres disciplines (économie, finance, politique, sociologie, ...)
- '*Psychologie des organisations*', dont les thèmes de recherche sont présentés ci-dessous

Thèmes de recherche :

- L'implication des salariés
- La coordination du réseau Flexihealth, qui s'inscrit dans le cadre du second programme d'appui scientifique à la protection des travailleurs lancé par les SSTC
- Le changement organisationnel (et en particulier la psychologie des salariés confrontés à une restructuration dans leur entreprise)
- La socialisation organisationnelle et la formation en entreprise

Publications représentatives :

Vandenberghe, C., Stinglhamber, S., Bentein, K., & Delhaise, T. (2001). An examination of the cross-cultural validity of a multidimensional model of commitment in Europe. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 32, 322-347.

Vandenberghe, C. (1999). Organizational culture, person-culture fit and turnover: A replication in the health care industry. *Journal of Organizational Behavior*, 20, 175-184.

Vandenberghe, C., & Peiro, J.M. (1999). Organizational and individual values: Their main and combined effects on work attitudes and perceptions. *European Journal of Work and Organizational Psychology*, 8, 571-583.

Stinglhamber, F., Vandenberghe, C., & Brancart, S. (1999). Les réactions des candidats envers les techniques de sélection du personnel: Une étude dans un contexte francophone. *Le Travail Humain*, 62, 347-361.

Coordonnées : Université de Mons - Hainaut
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
Place du Parc, 18
B- 7000 Mons
Tél. : +32 65 37 31 50-51 Fax : +32 65 37 30 54
<http://www.umh.ac.be>

Responsable : Professeur A. Van Daele (Agnes.VanDaele@umh.ac.be)

Description du service :

Ce service a été créé en 1993 et est placé sous la direction du Professeur A. Van Daele, qui a travaillé 10 ans dans la recherche à l'Université de Liège. Il mène des travaux aussi bien dans le domaine de l'ergonomie que celui de la gestion des ressources humaines. Ces 2 orientations peuvent être couplées dans une même recherche.

Le thème majeur de recherche est celui de la fiabilité humaine dans les situations de travail, en particulier dans les secteurs dits "à risque". Depuis quelques années, cette notion s'est élargie à celle de bien-être au travail, ce qui a conduit l'équipe à s'intéresser au stress professionnel et à ses conséquences.

Outre ses activités de recherche, le service propose des interventions dans les entreprises ainsi que dans les organismes publics, notamment en matière de formation, de sélection et d'évaluation du personnel, d'amélioration des conditions de travail.

Thèmes de recherche :

- L'étude de l'expertise professionnelle (individuelle et collective)
- L'ergonomie des logiciels (destinés aux travailleurs et au grand public)
- La conception et l'évaluation de formations professionnelles (en particulier, à partir de simulateurs)
- Les aménagements du temps de travail

Publications représentatives :

VAN DAELE, A. & CARPINELLI, F. (2001). La planification dans le contrôle de situations dynamiques : quelques apports récents de la psychologie ergonomique. *Psychologie Française, numéro spécial sur le thème : "Aspects cognitifs de la gestion des situations dynamiques"* (sous presse)

VAN DAELE, A. (1999). Changements dans l'organisation du temps de travail ou changements dans le travail ? *Médecine du Travail et Ergonomie*, XXXVI, 4, 177-182.

CARPINELLI, F. & VAN DAELE, A. (1998). Délais et activité d'anticipation dans le contrôle de situations dynamiques. Etude en situation simulée. *Actes du 33^{ème} Congrès de la SELF*, pp. 379-385.

STRAPPAZON, A. CARPINELLI, F. & VAN DAELE, A. (1998). Etude de l'utilisation d'une aide à l'anticipation dans le contrôle d'un haut-fourneau, *Médecine du Travail et Ergonomie*, XXXV, 3, 125-128.

Coordonnées : Université Libre de Bruxelles
Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation
Avenue F.D. Roosevelt, 50 (CP 122)
B-1050 Bruxelles
Tél. : + 32 2 650 32 94 Fax : +32 2 650 33 39
<http://www.ulb.ac.be>

Responsables : Professeurs G. Karnas et P. Salengros (LPIC@ulb.ac.be)

Description du service :

L'étude des comportements humains et des attitudes est au centre des préoccupations de l'unité, ceci tout autant dans le cadre des activités professionnelles, de consommation de biens et de services que dans le contexte général de la vie en société. L'unité est dirigée par le Prof. P. Salengros et le Prof. G. Karnas. Le premier couvre le champ de la psychosociologie au départ d'une approche psychologie du personnel et psychologie commerciale et travaille principalement dans le cadre de contrats d'intervention. Quant au Prof. G. Karnas, il se penche sur la psychologie du travail à la fois en termes ergonomiques (prévention des risques) et psychosociaux (gestion des ressources humaines). Le stress en entreprise est un des thèmes importants développé dans ce service.

Thèmes de recherche :

- Psychologie du personnel et gestion des ressources humaines
- Psychologie économique et comportement du consommateur
- Facteurs organisationnels et psychosociaux et développement de troubles musculosquelettiques des membres supérieurs (TMS)
- Elaboration d'un logiciel de gestion des compétences
- Psychologie de l'environnement
- Mécanismes de l'apprentissage implicite

Publications représentatives :

C. Hellemans et G. Karnas, (1999), "Epreuve de validation du modèle de Karasek auprès de travailleurs du secteur tertiaire. Relations du modèle avec les "tensions mentales", *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, 1999, vol. 49, n°3, 215-224.

Pohl S., Billy S., Salengros P., (1999), "La familiarisation à l'entretien de sélection : La pertinence des indices verbaux et non verbaux", in *Psychologie du travail et des organisations* (sous presse)

Karnas, G. et Delcuve, N., (1998), "Rapport de recherche concernant l'analyse de la conduite en fonction de l'âge, des facteurs concomitants de l'âge, de la perception du risque et la prise de risque chez les jeunes conducteurs, Synthèse des résultats., Laboratoire de psychologie industrielle et commerciale, U.L.B., Bruxelles, 1998, Rapport à l'IBSR.

Salengros, P. & Boogaerts, L. (1997), "De l'instrumentation sémiologique à l'implication du sujet. Une contribution à l'étude du comportement du consommateur", in Beguin (coord.) *La psychologie en marketing. Approches et réflexions*. Academia Bruylant pp 7-40.

Service d'Epidemiologie et de Prévention des Maladies cardio-vasculaires de l'ULB

Adresse : Université Libre de Bruxelles
Ecole de Santé publique - Promotion de la santé
Service d'Epidemiologie et de Prévention des Maladies cardio-vasculaires
CP 597
Route de Lennik, 808
B - 1070 Bruxelles

Tel. : + 32 02 555 40 89/87 fax : + 32 02 555 40 87/89

Responsable : Prof. Dr. M. Kornitzer (mkornit@ulb.ac.be)

Description du service:

Le Service dispose de compétences spécialisées dans les domaines suivant :

- Etude du traitement de l'infarctus du myocarde
- Données statistiques concernant les habitudes nutritionnelles et tabagiques et l'incidence de l'infarctus du myocarde
- Détermination régulière de nombre d'infarctus, au moyen d'un registre d'infarctus, pour l'entité de Charleroi
- Développement de la prévention au niveau de la Communauté Française (projet Carolo-cardiosanté)
- Modélisation de dépenses de santé

Thèmes de recherche:

- Qualité de vie après 65 ans
- Etude des relations entre pression au travail et absentéisme et maladies cardio-vasculaires
- Enregistrement d'événements coronariens
- Santé communautaire : programme de promotion de la santé du cœur

(sur base de données Internet)

Coordonnées : Université de Liège
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
Bd. du Rectorat, 5 (B 32)
B-4000 Liège
Tél. : + 32 4 366 20 13 Fax : + 32 4 366 29 44
<http://www.fapse.ulg.ac.be>

Responsable : Professeur V. De Keyser (vdekeyser@ulg.ac.be)

Description du service :

L'équipe de chercheurs (environ 15 personnes) est multidisciplinaire. Si les psychologues y sont majoritaires, on y trouve aussi un pédagogue, deux mathématiciens, des spécialistes en intelligence artificielle et en communication. Le facteur commun à toutes les recherches est l'accent porté à la dimension cognitive du travail. Les recherches à caractère fondamental ont pour thème la modélisation de la complexité, l'apprentissage implicite et le contrôle des connaissances. Du côté de la recherche appliquée, ce service développe des compétences dans le domaine de l'ergonomie et de la psychologie du travail. Ce dernier champ de la recherche tourne autour de trois grands thèmes : la santé et le bien-être au travail, la sécurité, et la fiabilité humaine. Une des caractéristiques de ce service est de combiner la recherche fondamentale et la recherche appliquée en confrontant modèles théoriques aux données de terrain. Une autre est d'accentuer le caractère pluridisciplinaire de la recherche.

Thèmes de recherche :

- Apprentissage implicite
- Modélisation de la complexité
- Contrôle des connaissances
- Erreur humaine
- Stress
- Accidents et conditions de travail
- Secteurs privilégiés : médical, aviation, agriculture, industries

Publications représentatives :

V. De Keyser & I. Hansez (à paraître). Les transformations du travail et leur impacte en terme de stress professionnel. In M. Neboit & M. Vezinanté et stress au travail. France : Presses Universitaires de France.

V. De Keyser & A. Leonova (soumis). Error prevention and well-being at work in Western Europe and Russia. Psychological traditions and new trends. Kluwer Academic Publishers.

J.-M. Cellier, V. De Keyser & C. Valot (Eds) (1996). Gestion du temps dans les environnements dynamiques. *Le Travail Humain*. Paris : Presses Universitaires de France.

V. De Keyser, M. Richelle, G. D'Ydewalle & A. Vandierendonck (Eds) (1994). Temporal Reasoning and Behavioral Variability. Proceedings of the 2nd Interuniversity Pole of Attraction Workshop. Liège (Belgique), 7-8 November 1994.

Vakgroep Maatschappelijke Gezondheidskunde

Adresse : Vakgroep Maatschappelijke Gezondheidskunde
Universiteit Gent
Universitair Ziekenhuis
Blok A - 2^e verdieping
De Pintelaan 185
B - 9000 Gent

Tel. : + 32 (0)9 240 36 28 Fax : + 32 (0)9 240 49 94

Responsables: Prof. Dr. G. De Backer (Président) (e-mail : guy.debacker@rug.ac.be)
Prof. Dr. M. Vanhoorne, Prof. Dr. G. De Moor, Prof. Dr. M. Grypdonck
(Coördinateurs)

Description du Groupe de recherche:

Le Groupe de Recherche Sciences sociales de la Santé fait partie de la Faculté de Médecine de l'Université de Gand. Depuis les réformes structurelles qui ont suivi en 1992 le décret sur les Institutions universitaires, le Groupe de Recherche s'est développé au départ du Service d'Hygiène et de Médecine sociales.

Le Groupe s'occupe principalement d'enseignement et de recherche, et dans une moindre mesure, de services.

Thèmes de recherche:

Le champ de travail des Sciences sociales de la Santé est très large et doit s'adapter aux changements constants qui se produisent dans la société. Les domaines de recherche se sont dirigés, sur base de l'expertise existante et de l'expérience, sur une sélection de thèmes qui est encore très variée.

Schématiquement, on peut donc distinguer quatre domaines :

- Epidémiologie et Prévention
- Santé au travail, assurance et environnement
- Sciences hospitalières
- Informatique et statistique médicales

Publications pertinentes:

De Backer, G. De Bacquer, D. : Lifetime-risk prediction : a complicated business. Lancet 1999; 353: 82-3

Braeckman L., De Bacquer, D., Bellemans, M., Vanderhaegen, M.R., De Mayer A.M., Maes, L., De Backer, G. : Effects of a low-intensity worksite based nutrition intervention. Occupational Medicine 1999; 49, 549-555.

Houtman, I., Kornitzer, M., De Smet, P., Koyuncu, R., De Backer, G., et al : Job stress, absenteeism and coronary heart disease European cooperative study (the JACE study). European Journal of Public health 1999; 9, 52 - 57.

Kolstad, H.A., Bisanti, L., Roeleveld N., Bonde, J., Joffe, M., Asclepios (incl Vanhoorne, N., Kiss, P.) :
time to pregnancy for men occupationally exposed to styrene in several European reinforced plastics
companies. *Scand. J. of Work Environ. Health* 1999; 25: suppl. 1 : 66 - 69.

Adresse : Vakgroep Personeelbeleid, Arbeids- en Organisationspsychologie
Universiteit Gent
H. Dunantlaan, 2
B - 9000 Gent

Tel. : + 32(0)9 265 64 57 Fax : + 32 (0)9 264 64 94
Website : http://allserv.rug.ac.be/-beverloo/PAO1/nf_index.htm

Responsables : Prof. P. Vlerick (E-mail : Peter.Vlerick@rug.ac.be), Prof. R. Claes, Prof. P. Coetsier,
Prof. M. Van Lerberge, , Prof. F. Lievens (Equipe permanente)

Description du groupe de recherche:

Le Groupe de recherche dispose de compétences variées et complémentaires de haut niveau dans quatre domaines (psychologie du travail et des organisations, gestion du personnel et psychologie du consommateur). Au cours des dix dernières années, le Groupe de recherche a participé à plusieurs programmes de recherche nationaux et internationaux de haut niveau (cfr infra).

Thèmes de recherche :

Les projets de recherche dans le cadre de programmes internationaux peuvent être considérés comme d'orientation plus socio-psychologique, avec des thèmes tels que "Démocratie industrielle en Europe" (IDE I et II), "Signification du Travail", et replication (MOW) et "Importance du travail" (WIS) et "Socialisation de la Jeunesse" (WOSY).

Sur le plan national, les thèmes de recherche apparaissent plus psycho-sociologiquement orientés, avec des projets tels que AGORA (travail coopératif et technologie), BELSTRESS et FLEXIHEALTH (études du stress professionnel, avec une approche médicale et de psychologie du travail et des organisations), qualité des soins en policlinique, et assessment centers.

Publications représentatives (en psychologie du travail):

De Man, S., Gemmel, P., Vlerick, P. & Dierckx, R. (2000). The dynamic relationship between productivity, work pressure and service quality in ambulatory care clinics. In : B. Edvardson, S.W. Brown, R. Johnston & E.E. Scheuing (Eds), Service quality in the new economy: interdisciplinary and international dimensions. New York: ISQA, 341-350.

Vlerick, P. (1999). Psycho-social health of permanent nurses. In P. Leblanc, M. Peeters, A. Büssing & W. Schaufeli (Eds), Organizational Psychology and Health care; European Contributions. Mering: Rainer Hamp verlag, 101-119.

Vlerick, P. & Coetsier, P. (1996). Onderzoek naar de relaties tussen de werk-psychologie antecedenten werkstress, ondersteuning en burnout. R. Bouwen, K. De Witte & J. Verboven (Eds), Organiseren en veranderen. Leuven: Garant, 339-363.

Vlerick, P.. Burnout and work organization in hospital wards : A cross-validation study. In : Work & Stress, 1996, 10e jg., nr. 3, pp 257-265.

Coetsier, P., Vlerick, P. Immesoete, K. De Corte, W. Karnas, G. & Hellemans, C. BELSTRESS : Het Belgische stressonderzoek. In : J. Gavel (Ed.), HR Jaarboek Personnelsbeleid in België 1998. Dendermonde : Nieuwe Media Groep, 1998, pp. 70-73.

Onderzoekscentrum voor Stress, Gezondheid en Welzijn
(Research Center for Stress, Health and Well-Being)

Adresse : Onderzoekscentrum voor Stress, Gezondheid en Welzijn
(Research Center for Stress, Health and Well-Being)
K.U. Leuven
Tiensestraat 102
B - 3000 Leuven

Tel. : + 32 16 32 60 58 Fax : + 32 16 32 60 55
Website : <http://psy.kuleuven.ac.be/cegp/>

Responsables: Prof. O. Van den Bergh. (Omer.Vandenbergh@psy.kuleuven.ac.be)
Prof. Hans Dewitte, Prof. Stephan Van den Broucke

Description du Centre:

Le Centre pour le Stress, la Santé et le Bien-être constitue l'un des groupes de recherche du Département de Psychologie.

Thèmes de recherche:

le Centre étudie principalement les thèmes suivants:

- psychophysiologie respiratoire;
- perception des symptômes et plaintes de santé;
- affect, évaluation et jugement affectif;
- changement préventif du comportement
- stress mental
- qualité du travail, culture de travail et marché du travail

Publications pertinentes :

De Witte, H. (in press), Unskilled blue collar workers : Bourgeois and/or authoritarian ? Results from a small scale survey in Belgium. Politics, Groups and the Individual. International Journal of Political Socialisation and Political Psychology.

De Witte, H. (1999) Job Insecurity and Psychological Well-being : Review of the Literature and Exploration of some Unresolved Issues. European Journal of Work and Organizational Psychology. Vol. 8, N° 2, p. 155-177.

Vandenbergh, O. Winters, W., Devriese, S. & Van Diest, I. (in druk). Learning subjective health complaints. Scandinavian journal of Psychology.

Van den Bergh, O. Devriese, S., Winters, W., Eelen, P., Veulemans, H. & Nemery, B. (2001, in press). Acquiring symptoms in response to odors : a learning perspective on Multiple Chemical Sensitivity. In B. Sorg and I. Bell (Eds). The role of neural plasticity in chemical intolerance. Annals of the New York Academy of Sciences, vol xx; pp xx.xx.

Verhoogen, R., Vandenbergh, O., Moens, G. & De Wit, R. (1998). Exploring the relationship between jobstress and psychosomatic complaints : the role of negative affectivity. Archives of Public Health, 56, 1 - 13.

Onderzoeksgroep Afdeling arbeids- en organisatiepsychologie
Centrum voor Personeel en organisatiepsychologie

Adresse : Afdeling Arbeids-en organisatiepsychologie
Centrum voor Personeel en organisatiepsychologie
K.U. Leuven
Tiensestraat 102
B - 3000 Leuven

Tel. : + 32 16 32 60 56 Fax : + 32 16 32 60 00
Website : <http://cwisdb.cc.kuleuven.ac.be/onderzoek/T/groep201116.htm>

Responsables: Prof. R. Bouwen (rene.bouwe@psy.kuleuven.ac.be),
Prof. K. De Witte, Prof. T. Taillieu (permanente staff)

Description du Groupe de recherche:

Le Centre de Psychologie du Personnel et des Organisations appartient à la Faculté de Psychologie et des Sciences Pédagogiques depuis 1972.

Le Centre étudie l'intégration du potentiel humain au fonctionnement d'organisations commerciales et non-commerciales. Il étudie également les changements qui peuvent améliorer ce type d'interaction.

Thèmes de recherche:

Un premier domaine de recherche concerne l'étude du climat organisationnel et de la culture organisationnelle. Dans le cadre d'un programme international européen, un instrument a été développé et validé; son objectif est l'évaluation de la culture organisationnelle et l'étude des relations entre pratiques de management, caractéristiques organisationnelles et valeurs culturelles générales. Un autre aspect de cette recherche concerne la relation entre le leadership organisationnel, la gestion stratégique et l'efficacité de l'organisation.

Un deuxième thème de recherche est l'étude de l'innovation et du changement dans le contexte de projets innovants dans de grandes organisations, ainsi que de l'entrepreneuriat dans les P.M.E. L'apprentissage organisationnel et les stratégies d'innovation spécifiques sont aussi des thèmes centraux. Des recherches plus spécifiques sur l'efficacité et le développement en groupe par la formation et le travail en groupe, ainsi que sur l'analyse et la maîtrise des conflits organisationnels sont également menées.

Un troisième thème, actuellement moins important, est l'étude de la sélection du personnel, la formation, les processus de recrutement et l'attitude des postulants.

Publications pertinentes :

R. Bouwen, K. De Witte & J. Verboven (Eds), *Organiseren en veranderen*. Leuven: Garant.

R. Bouwen (1991). Individualisering van de definitie van arbeids- en organisatieproblemen als sociaal constructieproces. In Singleton & Diercks (Eds), *Ergonomics, Health and Safety*. Univ. Per. Leuven.

IDEWE (Interdisciplinaire Dienst voor het Welzijn) Heverlee

Adresse : IDEWE
Interleuvenlaan, 58
B - 3001 Heverlee

Tel. : 016 39 04 38 Fax : 016 40 02 36
web site : <http://www.idewe.be>

Responsables: Prof. Dr. Lahaye (Algemeen directeur)
Prof. Dr. G. Moens (Wetenschappelijk Onderzoek)
(e-mail : guido.moens@idewe.be)

Description du service:

L'IDEWE est le plus grand Service Externe de Prévention et de Protection au Travail de Belgique. Le service est responsable de l'examen médical et de la maîtrise des risques auprès de plus de 34.000 employeurs (dans une large gamme de secteurs), qui emploient au total environ 420.000 travailleurs.

Environ 130 médecins et plus de 130 infirmiers d'entreprise travaillent dans le département Examen médical. Ces équipes médicales voient annuellement plus de 220.000 travailleurs lors de l'examen médical périodique.

Outre l'examen médical et la gestion des risques, l'IDEWE dispose d'importants services d'appoint tels qu'un service Informatique, le service Recherche scientifique.

Thèmes de recherche :

Outre l'"examen médical", les compétences suivantes sont proposées :

- Sécurité au travail
- Environnement de travail/hygiène
- Ergonomie
- Aspects psychosociaux

Publications pertinentes :

L'IDEWE dispose d'un important service de documentation.

Dienst Menselijke Fysiologie van de VUB

Adresse : Dienst Menselijke Fysiologie
Vrije Universiteit Brussel
Campus Oefenplein

Tel. : + 32 02 477 46 00 fax : + 32 02 477 46 07

Responsable : Prof. Dr. K. De Meirleir (e-mail : kdmeirleir@minf.vub.ac.be)

Description du service:

Le service appartient à la Faculté d'Education Physique et de Kinésithérapie

(sur base de données Internet)

Annexe 2 : Coordonnées des laboratoires de recherche connexes

Fondation Travail – Université

Responsable : G. Valenduc (gvalenduc@compuserve.com)

Coordonnées : rue de l'Arsenal, 5
B-5000 Namur
Tél. : +32 81 72 51 22 Fax : +32 81 72 51 28

Unité de gestion sociale et d'analyse des organisations du l'UCL

Responsable : A. Spineux (spineux@rehu.ucl.ac.be)

Coordonnées : Université Catholique de Louvain
Département d'administration et de gestion (IAG)
Place des Doyens, 1
B-1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : +32 10 47 85 17 Fax : +32 10 47 83 23

HIVA - Hoger Instituut Voor de Arbeid

Responsable : Prof. Dr.L. Lagrou (directeur académique)

Coordonnées : HIVA - K.U. Leuven
E. van Evenstraat 2^e
B - 3000 Leuven
Tél. : + 32 16 32 33 32 Fax : + 32 16 32 33 44

Stichting Technologie Vlaanderen

Responsable : Mr P. Berckmans (directeur) (serv@serv.be)

Coordonnées : Stichting Technologie Vlaanderen (STV Innovatie & Arbeid)
Jozef II-straat 12-16
1000 Brussel
Tél. : + 32 02 209 01 11 Fax : + 32 02 511 24 01

Institut national de recherche sur les conditions de travail (INRCT)

Responsable : S. Moors

Coordonnées : rue de la Concorde, 60
1050 Bruxelles
Tél. : +32 2 511 81 51 Fax : +32 2 511 24 01

WOEPs

Responsable : R. Pepermans (Roland.Pepermans@vub.ac.be)

Coordonnées : Vrije Universiteit Brussel
Pleinlaan 2
B - 1050 Brussel
Tél. : + 32 2 629 25 19 Fax : + 32 2 629 24 89

Vlerick Leuven Gent Management School

Coordonnées : Campus Gent
Bellevue 6
B - 9050 Gent
Tél. + 32 9 210 98 99 Fax : + 32 9 210 97 00 E-mail : info@vlerick.be

Fondation Roi Baudouin

Coordonnées : rue Brederode 21
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 511 18 40 Fax : + 32 2 511 52 21

Annexe 3 : Programmes d'appui scientifique à la protection des travailleurs
Fiches signalétiques des projets

Etude de stress au travail : normes, déterminants et étude prospective de la relation avec l'absence pour cause de maladie et l'incidence des affections cardio-vasculaires

Promoteurs :

- *Prof. Dr. G. De Backer* : Universiteit Gent (RUG) - Vakgroep Maatschappelijk Gezondheidskunde
- *Prof. Dr. P. Coetsier ; Prof. Dr. P. Vlerick* : Universiteit Gent (RUG) - Vakgroep Personeelsbeleid, Arbeids, en Organisationspsychologie
- *Prof. Dr. W. De Corte* : Universiteit Gent (RUG) - Vakgroep Data-Analyses
- *Prof. G. Karnas* : Université Libre de Bruxelles (ULB) - Laboratoire de Psychologie Industrielle et Commerciale
- *Prof. M. Kornitzer* : Université Libre de Bruxelles (ULB) - Laboratoire d'Epidémiologie et de Médecine sociale

Durée : 1994-1998

Budget : 34.600.000 Bef

Objectifs :

Il est courant d'affirmer que le stress est un facteur important d'absentéisme pour cause de maladie et de maladies cardio-vasculaires. Toutefois, il est relativement difficile de conceptualiser le stress et de le mesurer de façon valide et reproductible, que ce soit au niveau individuel ou collectif. D'autre part, il reste une incertitude quant à la manière dont les modérateurs liés au sujet ou à la situation pourraient influencer la relation entre des stressés objectifs et la perception de stress au travail. C'est pourquoi cette étude s'est fixé les objectifs suivants :

- Décrire la distribution des échelles du stress au travail suivant le modèle de Robert Karasek, dans différents groupes professionnels, chez des hommes et des femmes âgés de 35 à 59 ans, dans le cadre d'une étude prospective de 3 ans.
- Etudier la relation entre le score de stress au travail mesuré d'après le questionnaire de Karasek et l'incidence de l'infarctus fatal et non fatal.
- Etudier la relation entre le score de stress au travail et l'incidence de l'absentéisme pour cause de maladie.
- Evaluer le stress au travail ressenti dans un modèle conceptuel qui tient compte des antécédents organisationnels, des indicateurs objectifs de stress ainsi que des modulateurs liés à l'homme.

Méthodologie générale :

Cette recherche comportait 2 volets : épidémiologique et psychologie du travail et des organisations. Le premier a utilisé un questionnaire et un examen bio-clinique dans lequel des techniques validées standardisées ont été utilisées. La perception du stress au travail a été mesurée sur base du Job Content Questionnaire (JCQ) de Robert Karasek. Le follow-up d'absentéisme s'est effectué en collaboration avec les différentes industries. Pour le volet psychosocial, des interviews structurés avec des experts ("matter experts") ont été utilisés.

Cette étude a été réalisée dans 24 organisations belges, pour un total de 21 419 sujets. Parmi l'échantillon des différentes entreprises, 99 fonctions ont été étudiées.

Résultats :

Concernant le volet épidémiologique, plusieurs conclusions ont été tirées au sujet de la distribution et des déterminants des échelles du JCQ. Il a d'abord été montré que la perception du stress au travail est très différente en fonction de la classe professionnelle et ce indépendamment de l'âge et du niveau d'éducation dans les deux sexes. Les résultats ont également montré que les variables du JCQ ont une relation importante avec divers facteurs psychosociaux. Une autre constatation intéressante concerne les relations très fortes avec l'échelle de dépression, l'échelle de plaintes de santé et celle de fatigue. Peu de relations ont toutefois été observées avec les facteurs comportementaux, l'alcool et l'activité physique. Par ailleurs, les résultats préliminaires du follow-up d'absentéisme ont confirmé l'hypothèse selon laquelle il y a une relation entre le stress au travail et l'absentéisme pour cause de maladie, même si d'autres déterminants (l'âge, le tabagisme, l'état civil, ...) ont été pris en considération. Il a été toutefois mis en évidence qu'une faible latitude de décision ainsi qu'un faible soutien social sont associés de façon significative avec l'absentéisme pour cause de maladie. Enfin, l'étude de cas-témoins ne montre pas de relation entre la prévalence de maladie coronarienne et le stress au travail.

Quant au volet de psychologie du travail et d'organisation, une première partie de la recherche basée sur des analyses descriptives a permis de mieux cerner le concept de stress au travail, les antécédents de stress au travail ainsi que les conséquences à court terme. Dans un second temps, les données obtenues ont été approchées à un niveau multiple et ont permis de mieux comprendre l'ensemble des (a) facteurs d'organisation, (b) facteurs liés à la fonction, (c) facteurs liés au sujet, (d) facteurs liés à la situation qui pourraient être d'importance pour apprécier le problème du stress au travail. Enfin, la troisième partie a permis la construction d'un critère objectif de stress au travail et l'opérationnalisation de ce critère comme indicateur qui permet de comparer les échelles en fonction de la profession. Il s'agit plus particulièrement du dépistage des caractéristiques des objectifs de fonctions qui peuvent être importantes dans la compréhension des stressés, du stress et des strains tels qu'ils sont ressentis subjectivement.

Publications :

Coetsier P., De Backer G., De Corte W., Helleman C., Karnas G., Kornitzer M., Pelfrène E., Stam M., Vlerick P. Etude du stress au travail : aperçu du modèle de recherche et des outils d'investigation. *Psychologie et Psychométrie* 1996; 17:17-35.

Helleman C., Karnas G. Epreuve de validation du modèle de Karasek auprès des travailleurs du secteur tertiaire. Relations du modèle avec les "tensions mentales". *Revue Européenne de Psychologie appliquée* 1999.

Helleman C., Karnas G. Différents types de travail perçus dans le secteur tertiaire. Rapport avec le stress perçu et la position dans la hiérarchie. *Psychologie du Travail et des Organisations* 1999.

Houtman I., Kornitzer M., de Smet P., Koyuncu R., De Backer G., Pelfrene E., Romon M., Boulenguez C., Ferrario M., Merluzzi F., Sans S., Perez I., Wilhelmsen L., Rosengren A., Isacson SO, Ostergren PO on behalf of the JACE Study. Job Stress, Absenteeism and Coronary Heart Disease European Cooperative Study (JACE Study) : design of a multicenter prospective study. *EJPH*.

Kornitzer M., Houtman I., Leynen F., de Smet P., Koyuncu R., De Backer G., Mak R., Romon M., Boulenguez C., Ferrario M., Cesana G., Sans S., Perez I., Wilhelmsen L., Rosengren A., Isacson SO., Ostergren PO on behalf of the JACE Study. Job Stress, Absenteeism and Coronary Heart Disease European Cooperative Study (JACE Study) : design of a multicenter prospective study. *J Tokyo Medical University*.

Vlerick P. Personality, workstress and burnout in hospital nurses. *J of Organisational Behavior*.

Coetsier P., Karnas G., Vlerick P., Immesoete K., De Corte W., Hellemans C. Approche psycho-organisationnelle du stress au travail. Résultats préliminaires de BELSTRESS. Psychologie du travail et des Organisations.

Détection, diagnostic, traitement et prévention du burn-out et de la dépression professionnelle de travailleurs dans le secteur des services (prévention primaire et secondaire)

Promoteur :

Professeur Dr. K. De Meirlier : Vrije Universiteit Brussel - Dienst Menselijke Fysiologie

Durée : 1994-1998

Budget : 7.000.000 Bef

Objectifs :

Le burnout peut être décrit comme un épuisement émotionnel, qui résulte de tensions et de stress chroniques (Maslach et Johnson, 1981). Dans la mesure où le burnout est en relation avec la dépression, l'angoisse et le stress, on a tenté dans cette recherche d'établir l'influence de l'activité physique sur le burnout. A plus long terme, on songera à étudier l'influence de l'activité physique dans le cadre de travail à des fins de prévention ou de traitement du burnout.

Méthodologie générale :

La recherche se situe dans le secteur des services, plus précisément chez des professeurs de l'enseignement secondaire et des infirmières en hôpital général.

Le burnout a été étudié au moyen de la version flamande du Maslach Burnout Inventory (Vlerick, 1994). Une liste de caractéristiques démographiques a été ajoutée à ce questionnaire. Enfin, il fut demandé aux enseignants d'indiquer par écrit quels étaient, selon eux, les principales causes de burnout, et s'ils avaient déjà vécu une période de burnout dans leur carrière. Le degré d'activité physique a été mesuré au moyen du questionnaire "Monica Optional Study on Physical Activity). Les questionnaires ont été remplis de manière anonyme et volontaire.

Les groupes des enseignants et des infirmières ont été divisés en groupes présentant un burnout faible, moyen et élevé, afin d'observer des différences dans les variables démographiques. Enfin, les scores de burnout et les scores d'activité physique ont été analysés statistiquement.

Resultats :

621 enseignants et 800 infirmières au total furent questionnés. Les réponses au questionnaire de burnout atteignent respectivement 33 et 49 %.

Les scores de burnout de la population des infirmières comme de la population des enseignants étaient comparables, mais toutefois quelque peu inférieurs aux valeurs rencontrées dans diverses études relatives au burnout.

Dans la population des enseignants, le score moyen d'épuisement émotionnel est de 15,6; d'habileté personnelle de 34,9 et de dépersonnalisation de 5,5. Des différences entre les variables démographiques des différents groupes ont pu être notées, pour le diplôme, le degré d'enseignement, le type B, et le nombre de classes où l'on enseigne (les trois premières caractéristiques étant indépendantes les unes des autres). Les causes les plus souvent rapportées de burnout étaient entre autres : excès de travail, insécurité de

l'emploi, problèmes avec les élèves, la direction et les collègues, objectifs ne pouvant pas être atteints. 33 % des professeurs ont déjà été confrontés au burnout au cours de leur carrière.

Chez les infirmières, on a noté des valeurs d'épuisement émotionnel de 10,78, d'habileté personnelle de 37,6 et de dépersonnalisation de 4,99. Les caractéristiques démographiques diffèrent peu selon les groupes. La première cause de burnout est la pression du travail trop élevée, principalement en conséquence d'un manque de personnel. 77,8 % du groupe au score de burnout élevé ont déjà été confrontés au burnout au cours de leur carrière. Le groupe des infirmiers masculins ayant un score de burnout faible est le plus actif physiquement, et diffère de manière significative du groupe des infirmière présentant un burnout élevé. On ne constate pas de différences significatives chez les infirmières.

Des études complémentaires sont nécessaires afin d'investiguer comment une activité physique intégrée dans l'environnement de travail pourrait contribuer à la prévention et au traitement du burnout.

Anesthésistes et patients devant le risque d'erreur humaine : développement d'une méthodologie d'évaluation des systèmes informatisés de contrôle et de surveillance

Promoteurs :

- *Prof. V. De Keyser* : Université de Liège (ULg) - Service de Psychologie du Travail et des Entreprises
- *Prof. M. Lamy* : Université de Liège (CHU) - Dépt. d'Anesthésie - Réanimation
- *Prof. A. D'Hollander* : Université Libre de Bruxelles (ULB) - Dépt. d'Anesthésie - Réanimation

Durée : 1994 - 1998

Budget : 13.000.000 Bef

Objectifs :

L'objectif de cette recherche est de développer une méthodologie d'évaluation des nouveaux dispositifs informatisés utilisés par les anesthésistes (monitoring de surveillance et de contrôle du patient, pousse seringue) dans le but non seulement d'influencer les concepteurs de ces dispositifs au développement d'une technologie anthropocentrique, centrée sur les utilisateurs, mais aussi de prévenir l'erreur humaine et d'améliorer la sécurité du patient. Il s'agit également d'évaluer le stress et l'impact émotionnel des incidents.

Méthodologie générale :

La recherche s'est déroulée en 3 phases au cours desquelles plusieurs systèmes de perfusion de drogues ont été mis au point et testés sur le terrain. Ces trois phases ont permis d'élaborer progressivement le cadre méthodologique d'évaluation. L'accent a été mis sur l'analyse systémique de l'interaction homme-machine. L'évaluation intègre un axe cognitif et une perspective longitudinale de manière à rendre compte plus largement de l'impact de l'innovation sur le travail tel qu'on le vit dans nos sociétés modernes. L'évaluation combine experts, utilisateurs et concepteurs de manière à pouvoir jouer un rôle dans le processus de conception.

Résultats :

Les auteurs font ressortir de leurs études que 5 dimensions importantes doivent être analysées dans le cadre d'une évaluation des innovations technologiques dans les situations de travail modernes, même si cette liste peut être complétée en fonction du produit évalué :

- la *dimension technique*, qui vise à évaluer les objectifs techniques du système et à vérifier leur atteinte dans l'environnement de travail. Deux types d'études sont envisageables : des études expérimentales cherchant à valider la fiabilité fournie par le concepteur, et des études sur terrain pour vérifier la fiabilité technique du système dans les situations d'interaction.
- la *dimension clinique*, qui vise à évaluer la compatibilité de l'innovation avec l'objectif clinique poursuivi. L'évaluation de cette dimension est réalisée par les experts du domaine en collaboration avec la firme de conception.
- la *dimension cognitive*, qui vise à évaluer l'impact de l'innovation sur l'activité des acteurs impliqués. Les recommandations portent sur la prévention des erreurs, la détermination des conditions d'implantation optimale du nouveau système et sur l'analyse des besoins des utilisateurs et des recherches technologiques

futures. Pour analyser cette dimension, l'évaluateur analyse l'incidence de l'innovation sur les activités de prise d'information, de prise de décision et de capacité d'action pour chacun des acteurs concernés.

- la *dimension organisationnelle*, qui vise à évaluer l'impact de l'innovation sur un plan structurel (organisation du groupe d'acteurs) et sur un plan fonctionnel (activités collectives du groupe). Plusieurs critères peuvent être envisagés : évaluation de l'impact sur les statuts des acteurs, sur les rôles des acteurs, sur la communication entre les acteurs, sur la coopération entre les acteurs.

- la *dimension économique*, qui vise à évaluer l'impact de l'innovation sur le plan économique. La méthode des coûts/bénéfices, qui compare les bénéfices financiers escomptés par rapport à l'investissement consenti, soulève toutefois le problème de la traduction monétaire des coûts et des bénéfices.

Publications

Evaluation des techniques de chirurgie minimale invasive par robot : une approche ergonomique systémique : premières constatations. D. Notte, AS Nyssen, V De Keyser. ERGO-IHM, 3 au 5 octobre 2000 à Biarritz. Dans les actes Edités par CRTILS et ESTIA sous la direction scientifique de messieurs DL Scapin et E Vergison, notre article figure pp. 234 à 243.

Nyssen, A.S. (2000). Analysis of Human Errors in Anaesthesia : Our methodological approach: from general observations to targeted studies in laborator. In C.Vincent & B.A. De Mol (Eds). *Safety in Medicine* (pp. 49-63). London : Pergamon.

Nyssen AS, De Keyser V. Improving Training in Problem Solving Skills : Analysis of Anesthetist's Performance in Simulated Problem Situations. *Le travail humain* 1998, 61,4, 387-40.

Larbuisson R., Pendeville P., Nyssen A.S., Janssens M., Mayné A. Use of Anaesthesia Simulator : initial impressions of its use in two Belgian University Centers. *Acta Anaesthesiologica Belgica*, 1999, 50,287-93.

Nyssen A.S. & De Keyser, V. Prevention of Human Errors in the Frame of the Activity Theory, *International Handbook of Work and Organizational Psychology*, 10, Sage Publ.

Nyssen A.S., Faymonville E., Lamy M. Analysis of 23 critical events involving healthy patients (submitted to B.J. Anaesthesia).

De Keyser V. & Nyssen A.S. (1993). Les erreurs humaines en anesthésie. *Le travail humain*, 56, 2-3, 233-241.

Nyssen, A.S. (1999). Analysis of human error in Anaesthesia - our methodological approach : from general observations to targeted studies on simulator. Chapter of book, Elsevier Science (Ed) - in press.

Analyse des relations entre le stress professionnel, les paramètres psychosociaux et différentes dimensions de la santé physique

Promoteur :

Prof. Dr. B. Fischler : Katholieke Universiteit Leuven (KUL) - Département Liaison Psychiatrie

Durée : 1994-1998

Budget : 8.900.000 Bef

Objectifs :

Les objectifs de la recherche sont :

- Apporter une réponse à la question de savoir comment les interactions entre le stress propre à l'environnement de travail d'une part, et les facteurs psychosociaux d'autre part, sont liés à un ensemble d'indicateurs subjectifs. L'accent est mis ici principalement sur la somatisation, définie comme la présence de plaintes corporelles pour lesquelles une cause médicale opératoire manque.
- L'étude des différences immunologiques entre un niveau de stress professionnel perçu élevé et bas, et l'impact de la détresse psychologique sur les relations entre le stress et le système immunitaire.
- L'étude de la relation entre le stress professionnel et les mécanismes psychopathologiques jouant un rôle dans la somatisation, plus particulièrement la dyspepsie fonctionnelle (plaintes gastriques).

Méthodologie générale :

Trois populations ont été étudiées :

- 1) Une population de 606 infirmières, dont 452 sujets sans affection médicale ou psychiatrique (n = 452), ont rempli une série de questionnaires, concernant le stress professionnel, la détresse psychologique, la somatisation au cours de la vie, la présence de troubles somatoformes, la fatigue, la douleur et les limitations du fonctionnement. Dans la perspective de l'étude immunologique, 60 sujets ont été répartis en trois groupes extrêmes, en fonction des dimensions stress professionnel et détresse psychologique (stress élevé/détresse élevée; stress faible/détresse faible; stress élevé/détresse faible). Différentes caractérisations immunologiques furent faites.
- 2) Une population clinique comporte 56 patients actifs professionnellement, présentant un diagnostic de dyspepsie fonctionnelle. Le stress professionnel, des variables psychosociales, la somatisation actuelle, les plaintes de dyspepsie, la fatigue, la qualité de la vie et l'absentéisme auto-rapporté ont été investigués au moyen de questionnaires. Trois mécanismes physiopathologiques jouant un rôle dans la dyspepsie fonctionnelle furent en outre étudiés.
- 3) La troisième population comportait 700 infirmières, dont 270 remplirent les questionnaires. Les dimensions étudiées étaient les mêmes que pour la deuxième population, à l'exception de la qualité de vie et des mécanismes physiopathologiques mentionnés.

Résultats :

En ce qui concerne le volet biologique, on peut conclure que le stress professionnel semble aller de pair avec l'activité immunitaire (un processus inflammatoire), en ceci indépendamment de la dimension de détresse psychologique. Le stress professionnel semble en outre être corrélé de manière significative aux trois mécanismes physiopathologiques dans la population clinique. Nombre de relations sont significatives, après contrôle des variables psychosociales.

La recherche menée dans les trois populations a montré que les dimensions de stress professionnel d'une part, les variables psychosociales d'autre part (détresse psychologique mais surtout variables de personnalité) sont des prédicteurs d'indicateurs subjectifs de santé, spécialement de la somatisation et des troubles somatoformes. Une fois les variables psychosociales contrôlées, la relation entre stress professionnel et somatisation reste significative.

Enfin, l'absentéisme est le mieux prédit respectivement par la somatisation (patients dyspeptiques) ou par une combinaison de stress professionnel et de somatisation (autres populations).

Publications :

De Gucht, V., Fischler, B. & Demanet, C. (1999). Immune dysfunction associated with chronic professional stress in nurses. *Psychiatry Research*, 85, 105-111.

De Gucht, V., Fischler, B. Relationship between job stress, psychosocial variables, and somatization. Paper presented at the 23rd European Conference on Psychosomatic Research, Oslo, Norway, 17-21 June 2000. Abstract in *Journal of Psychosomatic Research* (2000), 48, p. 227.

Maîtrise des facteurs environnementaux et bio-psycho-sociaux des milieux de travail. Vers un modèle interactionniste des facteurs de risque liés au stress

Promoteurs :

- *Prof. O. Fontaine* (coordinateur) : Université de Liège (ULg) - Service de Psychologie de la Santé
- *Prof. V. De Keyser* : Université de Liège (ULg) - Service de Psychologie du Travail et des Entreprises
- *Prof. B. Fischler* : Katholieke Universiteit Leuven (KUL) - U.Z. Gasthuiberg - Département Liaison Psychiatrie

Durée : 1994-1998

Budget : 9.100.000 Bef (les contributions du Prof. De Keyser et du Prof. Dr. Fischler sont financées par le biais des recherches qui leurs sont confiées dans le cadre de ce programme)

Objectifs :

Il s'agit d'une recherche action qui se situe dans une perspective générale curative et préventive en matière de santé psychophysique des travailleurs. L'objectif était double :

- Etablir un outil original de mesure et d'évaluation des variables entraînant les réponses de stress à la fois au niveau environnemental et individuel, tout en se souciant de leurs corrélations.
- Elaborer un modèle explicatif des corrélations favorables ou défavorables à la santé. Ce modèle constituera un outil d'évaluation du fonctionnement optimal entre le sujet et son environnement de travail dans une perspective préventive et curative qui permettra, par ailleurs, de fournir des indicateurs pour la sélection du personnel, en fonction des situations spécifiques de travail.

Méthodologie générale :

Cette recherche s'est basée sur des modèles interactionnistes du stress professionnel "fit-misfit" (congruence-incongruence). Plus particulièrement, elle s'est articulée sur le schéma interactionnel S-O-R-C qui suggère des relations fonctionnelles entre les stimuli de l'environnement (S), les variables "attitudinales" de l'individu (O), les réponses émotionnelles, cognitives et motrices (R) et les conséquences de ces réponses en terme de santé (C). Quatre échantillons ont été testés : des enseignants (n=49), des ouvriers du secteur agro-alimentaire (n=56), des infirmières (n=60) et des policiers (n=78). Deux types d'instruments psychométriques ont été utilisés : ceux issus de la littérature et ceux spécialement créés pour le besoin de cette étude. Ces questionnaires ont été administrés via 2 testing d'1h30. En outre, une analyse fonctionnelle des stresseurs a été réalisée au sein du groupe des enseignants durant 10 jours, tandis qu'une analyse fonctionnelle du plus important stressor de l'inventaire de stress professionnel (JSS) a été réalisée chez les ouvriers.

Résultats

Les études réalisées dans cette recherche et les analyses statistiques qui y sont liées ont permis de dégager plusieurs résultats et conclusions importants. Tout d'abord, les échantillons se sont révélés appartenir à une population qualifiée de normale sur le plan de la psychopathologie, en ce sens que la densité de troubles rencontrés se situent dans les limites décrites par les épidémiologues. Ensuite, des nombreuses variables étudiées dans le O et dans le R, ce sont surtout les variables O (attitudinales) qui ont attiré l'attention des

chercheurs par le pouvoir prédictif qu'elles ont sur la santé psychologique des sujets soumis à des stressors professionnels. Tout d'abord, l'hostilité définie par le test de Williams qui renvoie à un ensemble de cognitions négatives au sujet des autres, ensuite l'anxiété-trait, enfin le sens de la cohérence (SOC) qui corrèle négativement avec l'anxiété-trait, la dépression, la colère-trait, l'hostilité, le stress professionnel et les symptômes psychiatriques. Ceci confirme clairement le caractère salutogénique d'un SOC élevé. Ces trois variables extraites du O expliquent 70% des problèmes de psychopathologie présentés par les individus testés. Ceci dégage de la recherche un profil à risque vis-à-vis des stressors professionnels pour un individu qui aurait une hostilité et une anxiété-trait élevée et un sens de la cohérence faible. Une analyse factorielle des items issus de ces 3 variables devrait permettre de dégager un outil diagnostique au pouvoir prédictif important.

Développement et valorisation d'un système de détection en médecine du travail en entreprises pour différents risques (dont les agents chimiques et biologiques et les facteurs psychosociaux).

Promoteur :

Dr. P. Jacques : IDEWE Centraal onderzoeksinstituut

Durée : 1994 - 1998

Budget : 8.600.000 Bcf

Objectifs:

L'étude a pour objectif de valider l'utilisabilité de données rassemblées en routine en médecine du travail en entreprises pour la détection de problèmes de santé dans le milieu de travail, d'améliorer la qualité de cette collecte de données et d'investiguer dans quelle mesure le système est utilisable pour l'évaluation de l'effet d'actions préventives.

Methodologie générale:

En tant que Service médical interentreprises reconnu, IDEWE dispense ses services, depuis 1996, à plus de 31.000 employeurs, principalement en Flandres et à Bruxelles. Ceux-ci emploient 352.000 travailleurs, parmi lesquels 162.000 font l'objet d'un examen médical périodique. Cela représente environ 7% de la population totale au travail en Flandres en 1996.

L'instrument de mesure est un formulaire pour lecture optique, sur lequel est enregistrée une sélection de données d'examen médical. La plupart des données reflètent la situation au moment de l'examen médical. Les indicateurs calculés sont par conséquent des prévalences. Des analyses stratifiées ont été effectuées selon le genre, l'âge et la profession pour les années d'enquête 1993 à 1996. Les programmes d'analyse statistique SPSS et STATVIEW ont été utilisés.

Resultats :

A. Au niveau de l'institut de recherche central

1. Développement ultérieur et opérationnalisation de l'instrument de mesure.

Pour un nombre de professions et problèmes définis, des signes analogues ont été recherchés dans l'existant à l'IDEWE et dans 5 services interentreprises néerlandais. L'accord sur les signes obtenus est faible. Des efforts supplémentaires seront nécessaires pour établir une information internationalement comparable, fiable et valide.

Un groupe de travail s'attelle au perfectionnement de l'instrument de mesure. Les items in fiables, peu utilisables du point de vue pratique ou épidémiologique, et difficilement standardisables seront exclus de l'instrument.

2. Recherche et quantification de signaux de dommages à la santé.

Des signes de dommages à la santé ont été recherchés dans les rapports de recherche sur "La situation sanitaire des travailleurs flamands" 1992 et 1993-1996. Les résultats principaux du rapport le plus récent ont été reproduits.

Des analyses par groupe professionnel fournissent une quantité de signes : les accidents de travail sont plus fréquents dans les métiers à forte charge physique (travailleurs des constructions métalliques, des mines, de la construction). Les problèmes de peau sont plus fréquents dans les professions où sont utilisés des produits irritants ou allergènes (vendeurs, coiffeurs, blanchisseurs).

Des problèmes de santé spécifiques ont été investigués, au moyen des données 1992, chez les infirmières vs les cordonniers. Les infirmières semblent dans l'ensemble obtenir un meilleur score pour la plupart des indicateurs de santé, ce qui confirme une relation entre le statut professionnel et le niveau de santé.

Avec les données de 1994 et 1995 respectivement, la relation entre l'obésité et la survenue d'absences pour maladie et pour accidents de travail respectivement a été investiguée. L'association est la plus claire chez les travailleuses.

Pour l'année 1993, la consommation de médicaments a été analysée. 20 % des hommes et 26 % des femmes suivent un traitement au moment de l'examen périodique. La consommation augmente avec l'âge. Les problèmes de santé des travailleuses de nuit ont également été recherchés sur base des données de 1993. On ne peut conclure à davantage de plaintes de santé de la part des travailleurs de nuit, mais un possible effet de sélection doit être envisagé.

Une attention particulière a été accordée aux facteurs psychosociaux. L'instrument de mesure, basé sur les questionnaires validés, parmi lesquels la liste de Karasek, a été appliqué à environ 6000 travailleurs dans divers secteurs. Une version abrégée de 10 items fut soumise à 548 personnes et validée. L'influence des facteurs de plainte (affectivité négative=NA) sur les mesures de stress au moyen des questionnaires a été explorée. Il apparaît que le contrôle de l'affectivité négative affaiblit la corrélation entre plaintes psychosomatiques et caractéristiques de l'emploi. La validité d'un questionnaire sur les absences rapportées pour maladie et accident a été investiguée. Le questionnaire apparaît un instrument pratique et maniable pour l'évaluation des absences, mais une sous-estimation doit être prise en compte. La relation entre plaintes pour maux de dos, conditions psychosociales et physiques de travail, absence pour maladie et burnout a été investiguée dans sept maisons de repos et de soins flamandes. Les personnes ayant le moins de possibilités de régulation sont plus absentes et plus insatisfaites de leur emploi en comparaison avec les collègues beaucoup de possibilités de régulation. Enfin, les différences relatives aux conditions de travail, plaintes pour maux de dos, absences pour maladie et accident de travail ont été étudiés dans différentes catégories professionnelles dans le secteur des soins de santé. Les résultats suggèrent une relation entre la structure organisationnelle du travail, l'absence et la charge de travail psychosociale.

3. Etude de l'évolution temporelle des signes relevés.

Des analyses temporelles "cross-sectionnelles" des données à partir de 1993 ont été réalisées. Les résultats résumés sont repris en point 2.

4. Etude de la validité et de la fiabilité au moyen de sous-études spécifiques.

L'utilisation de la technique statistique de l'intervalle de confiance à 95% pour chaque observateur a conduit à une vue d'ensemble des rubriques fiables et moins fiables, et permet de d'améliorer la surveillance de la qualité. La fiabilité et/ou la validité de rubriques spécifiques sera investiguée ultérieurement au moyen de sous-études spécifiques.

5. Amélioration de la procédure de surveillance de la qualité.

Les utilisateurs reçoivent annuellement un tableau des prévalences enregistrées par eux, pour une sélection d'indicateurs de santé. Par ailleurs, l'état d'avancement du projet est abordé lors de la réunion des équipes médicales. L'utilisation de l'instrument de mesure est développée et accompagnée par un groupe de travail.

B. Au niveau des groupes de recherche périphériques

Les groupes de recherche périphériques réalisent les recherches médicales, avec annotation des données sur le formulaire d'enregistrement. Des représentants de tous les groupes de recherche périphériques font partie du groupe de travail "Collecte des données médicales" et contribuent à l'implémentation d'une nouvelle version de l'instrument de mesure.

C. Résultats des études associées.

Le protocole de l'étude sur la valeur prédictive de tests cliniques pour le dos à l'embauche est établi et évalué par des experts étrangers. La batterie de test est actuellement appliquée par plusieurs médecins d'entreprise de l'IDEWE. Après deux années de suivi, il apparaît que les techniques de manipulations par les élèves-infirmières ne préviennent pas le mal lui-même, mais influencent la gravité des plaintes pour maux de dos, mesurée à travers le risque d'absence. Une étude complémentaire de confirmation est nécessaire. Un protocole d'étude longitudinale de mesures du fonctionnement pulmonaire sera établi.

Publications:

Jacques P, Lahaye D, Moens G. Ontwikkeling en valorisering van een signaalsysteem in de bedrijfsgezondheidszorg voor diverse risico's (waaronder chemische en biologische agentia en psychosociale factoren). In: Cammaerts E (edit). Gezondheidsrisico's i.v.m. beroepsblootstellingen: onderzoek, methoden en perspectieven, Brussel: DWTC, 1996: 91-97.

Lahaye D, De Raeve H, Moens G, Viaene B, Mylle G, Jacques P. Epidemiologisch gebruik van arbeidsgeneeskundige data in België. Tijdschrift voor Bedrijfs- en Verzekeringsgeneeskunde (TBV) 1997; 4: 126-132.

Mylle G, Moens G, De Raeve H, Viaene B, Lahaye D. Body Mass Index, industrial accidents and sick leave : further evidence of an association. Archives of Public Health 1998; 56: 81-91.

Verhoogen R, Van den Bergh O, Moens G, De Wit R. Exploring the relationship between job stress and psychosomatic complaints: the role of negative affectivity. Archives of Public Health 1998; 56: 1-13.

Moens G, De Wit R. Inventaris van de belangrijkste psycho-sociale risicodimensies op het werk: praktijkervaring en onderzoek met diverse types vragenlijsten (samenvatting lezing en poster). Verslagboek studiedag DWTC 'Menselijk falen, vermoeidheid, stress en burn-out...voorbeelden van dysfunctioneren in het beroepsleven', Brussel: Paleis voor Congressen 21 oktober 1997: 93-102.

Implémentation et valorisation d'un système de d'indicateurs standardisé et informatisé des risques liés au travail

Promoteur :

Prof. Guido Moens , IDEWE Centraal, Dienst Onderzoek

Durée : 1998 - 2000

Budget : 5.015.198 Bef

Objectifs:

Sur base des analyses d'un précédent projet SSTC (ST/93/003), l'étendue et les caractéristiques de certains problèmes de santé ont pu être cernées dans une population considérable d'environ 200.000 travailleurs flamands. Ce projet a démontré l'utilité de l'enregistrement systématique de données de santé, à condition qu'un ensemble de recommandations relatives à la collecte et à l'analyse de ces données soient respectées. Un tel enregistrement peut constituer la base d'un système d'indicateurs fiable et valide. On entend par là un système d'information générant de manière rapide des signaux relatifs à des problèmes de santé et/ou à des risques psychique ou physique, pouvant alors être étudiés plus avant au moyen de recherches spécifiques.

Méthodologie générale:

Les données proviennent de l'IDEWE. Les équipes médicales voient chaque année environ 200.000 travailleurs lors de l'examen médical périodique. Le formulaire d'enregistrement annuel est un formulaire pour lecture optique, au moyen duquel les médecins et infirmières de l'IDEWE recueillent une sélection de données lors de l'examen médical. Il reprend des données administratives et, principalement, des variables biomédicales. Il est découpé en rubriques, pour lesquelles une ou plusieurs réponses peuvent être cochées. Pour certaines rubriques, des chiffres ou des lettres peuvent être indiqués, qui seront lus par un dispositif de reconnaissance des caractères. Il comporte également un espace pour des notes de texte.

Sur base d'une technique statistique - développée et affinée dans le projet précédent-, une estimation de la fiabilité des rubriques de l'instrument d'enquête a été établie.

L'application aux données les plus récentes a conduit à un tableau des rubriques plus et moins fiables. Un groupe de travail interne s'est basé notamment sur ce tableau pour la diffusion de l'instrument.

Il est ainsi apparu que le nombre de variables de base devait être limité en vue d'une standardisation optimale. Le recueil de possibles inconvénients sur le lieu de travail ainsi que des conditions de travail est apparu moins fiable et valide, et a été présenté afin de tester la description individuelle de plaintes et des conditions de travail par les travailleurs. En outre, on a estimé opportun d'investiguer également la charge psychosociale au travail sous cette forme. L'instrument de mesure établi sur cette base est un questionnaire à remplir par le travailleur, qui comporte des questions sur les conditions de travail, diverses conduites relatives à la santé et plaintes possibles, complété par une version raccourcie du Job Content Questionnaire, comme instrument de diagnostic psychosocial. Des versions raccourcies du General Health Questionnaire (GHQ 12) et du questionnaire d'Affectivité négative (NA) ont été ajoutées au questionnaire à des fins d'interprétation.

Afin de le rendre utilisable en pratique, le format du questionnaire a été limité (une page recto/verso). Il est vu comme un instrument de screening, dont les résultats ont à être éventuellement affinés par des recherches orientées. Les données du questionnaire sont couplées, après "consentement éclairé", aux données du formulaire d'enregistrement.

Resultats :

1. Elaboration d'un projet de directives de recueil et de standardisation du recueil

Ces directives concernent notamment les aspects suivants :

- 1) Détermination des objectifs du recueil,
- 2) Standardisation,
- 3) Promotion et surveillance de la qualité,
- 4) Méthodologie et applicabilité épidémiologique,
- 5) Confidentialité (privacy).

Un projet de directives a été établi en néerlandais, en français et en anglais. Le projet a été présenté à différents groupes d'experts. Tout d'abord, aux membres du Comité de suivi créé à la demande des SSTC afin d'optimiser la valorisation et l'utilisation des résultats. La version anglaise du texte a été soumise à différentes personnes ressources de plan international - principalement des experts luxembourgeois (N. Majéry, e.a.) et néerlandais (A. Weel). Les résultats de la recherche et le projet de directives ont été présentés lors d'un international workshop organisé par le comité scientifique de l'ICOH "Recherche et évaluation des services de santé au travail". Le document a été discuté avec des représentants de l'Institut finlandais de santé au travail (T. Leino) et avec le Centre européen pour l'environnement et la santé, WHO, Bilthoven (B. Baranski) et a été diffusé auprès des autres participants. Toutes les remarques ont été reprises dans la plus récente version du texte. Celui-ci sera diffusé entre autres par le biais de publications dans des revues scientifiques et via d'autres canaux (par exemple des conférences). Afin de continuer à mieux harmoniser les systèmes de recueil de données en matière de santé, des contacts ont été entamés avec les projets SSTC PS/01/33 (B. Fischler), PS.O1.34 (F. Kittel) et PS/01/09 (H. Veulemans).

2. Validation et évaluation de la qualité du système de recueil, en particulier de l'instrument de diagnostic des plaintes et de la charge psychosociale

Outre le suivi d'un certain nombre d'indicateurs de santé, calculé sur base d'analyse orientées des données enregistrées en continu, le développement d'un outil électronique de recueil des données a été entamé et validé, qui permette le recueil non seulement lors de l'examen médical, mais aussi lors de visites d'entreprises et d'analyses de risques. L'utilisation de systèmes de codages définis a été jugé pertinent à cet effet (entre autres ISCO, DOT, CAS).

Depuis le 1/1/2000, des données ont en outre été recueillies dans une vingtaine d'entreprises, au moyen d'une procédure standardisée, à l'occasion de l'examen périodique, à propos des plaintes, exigences de la tâche, des possibilités de régulation par le travailleur, du soutien social perçu au travail, de la charge physique de travail, des risques toxicologiques, de la dangerosité du travail, de la sécurité perçue de l'emploi, et de la satisfaction générale au travail, de la tendance à considérer négativement l'existence, du sentiment général de mal-être, et d'un ensemble de conduites relatives à la santé. Dans la mesure où la plupart des examens périodiques sont dispersés sur une année, les analyses ne purent débiter qu'à partir du début de 2001. Les analyses en cours de ces données ont livré des résultats intéressants. La phase pilote s'étend du 1/1/2000 au 30/6/2001. Dans le cadre d'un nouveau projet SSTC (PS/93/25) enfin, une étude prospective a été entamée, dans laquelle les rôles respectifs de la charge physique et psychosociale, de tests dorsaux cliniques et des caractéristiques de personnalité dans l'apparition et l'évolution vers la chronicité de douleurs dorsales seront étudiés.

Publications:

Mylle G, Weel A, Moens G, Viaene B, Lahaye D, Jacques P. Periodiek onderzoek in Vlaanderen en Nederland. Tijdschrift voor Bedrijfs- en Verzekeringsgeneeskunde (TBV) 1996; 5: 174-182.

De Raeve H, Curvers B, Mylle G, Viaene B, Moens G. Geneesmiddelengebruik bij werknemers in Vlaanderen. Tijdschrift voor gezondheidswetenschappen (TSG) 1999; 77, 5: 275-281.

Moens G, Van Gaal L, Muls E, Viaene B, Jacques P. Body Mass Index and health among the working population : epidemiologic data from Belgium. Eur J Public Health 1999; 9: 119-123.

Mylle G, Moens G, De Raeve H, Viaene B, De Wit R, Lahaye D, Jacques P. De gezondheidstoestand van de Vlaamse werknemers (1993-1996). Samenvatting onderzoeksrapport. Arbeidsgezondheidszorg en Ergonomie 1999; 26-2 : 89-90.

Jacques P, Lahaye D, Moens G. Ontwikkeling en valorisering van een signaalsysteem in de bedrijfsgezondheidszorg voor diverse risico's (waaronder chemische en biologische agentia en psychosociale factoren); Bruikbaarheid van een arbeidsgeneeskundig signaalsysteem bij de evaluatie van primair preventieve acties. In: Ondersteuningsprogramma voor de gezondheidsbescherming van de werknemer 1994-1998: samenvatting van de onderzoeksprojecten. Brussel: DWTC

Promoteur :

Prof. V. De Keyser : Université de Liège (ULg) - Service de Psychologie du Travail et des Entreprises

Durée : 1998 - 2000

Budget : 5.425.098 Bef

Objectif :

Entre 1994 et 1998, le Service de Psychologie du Travail et des Entreprises de l'Université de Liège a mis au point le WOCCQ (*Working Conditions and Control Questionnaire*), une méthode belge de diagnostic des risques psychosociaux. L'objectif de cette seconde recherche a été, sur un plan théorique, de mesurer la validité statistique, théorique et convergente du WOCCQ et du MSP-A, puis de valider un modèle structural permettant de comprendre l'influence spécifique de chacune des échelles de contrôle sur le stress perçu; sur le plan pratique, il a s'agi de vérifier le potentiel d'intervention de l'outil en s'assurant qu'il propose un diagnostic suffisamment différencié pour entamer une démarche d'intervention organisationnelle de gestion du stress. Les données récoltées au fur et à mesure de l'enquête devront permettre d'élaborer des normes auxquelles les entreprises pourront se comparer.

Méthodologie générale :

Le volet théorique s'est articulé autour d'une procédure rigoureuse reposant sur divers outils statistiques et sur une littérature abondante. Différents milieux ont permis aux chercheurs de tester ces validités : des agents du FOREM (n=816) pour la validité statistique, des anesthésistes (n=151) pour la validité théorique, le personnel de la Clinique d'Ottignies (n=463) pour la validité convergente, des opérateurs d'une entreprise du secteur agroalimentaire (n=58), des infirmières de 4 unités de soins d'un hôpital liégeois (n=58), des policiers (n=129) et une population diversifiée de travailleurs belges (n=314).

Les applications pratiques de l'outil en termes d'intervention organisationnelle ont été évaluées à la lumière des interventions menées à la suite du diagnostic réalisé auprès des anesthésistes et des agents du Forem.

Résultats :

De manière générale, le WOCCQ s'avère être un outil relativement bien élaboré. Le modèle de Rasch permet d'accepter la validité et la fidélité des dimensions envisagées. La validité de contenu s'est révélée pertinente suite aux différentes analyses de milieu de travail que nous avons réalisées. Les validités théorique et convergente soutiennent également cet instrument qui s'est aussi révélé discriminant entre différents sièges et fonctions d'une organisation publique (validité discriminante). Enfin, des analyses approfondies des données (une modélisation des données par LISREL) ont permis de mettre en évidence la structure des différentes sphères de contrôle influençant le niveau de stress, résultats particulièrement intéressants du point de vue de l'intervention. Le rôle crucial de deux voire trois dimensions de contrôle a pu être mis en évidence : (a) les ressources disponibles, qu'elles soient informationnelles, décisionnelles ou encore liées aux aptitudes et connaissances, (b) la planification du travail et (c) le contrôle sur la gestion de la tâche.

Le MSP-A a également fait l'objet d'analyses approfondies. De manière générale, il s'agit d'un outil avec une fidélité globale importante et une validité théorique et convergente concluante. Par contre, certains

items sont apparus faibles lorsque les chercheurs ont tenté de recalculer l'alpha de Cronbach en éliminant l'item en question de l'échelle. Contrairement aux auteurs, les analyses factorielles confirmatoires semblent accepter un modèle multidimensionnel, qui peut s'avérer utile dans un diagnostic individuel.

Par ailleurs, il a également été possible de montrer que les diagnostics réalisés auprès des agents du Forem et des anesthésistes constituent une base solide à partir de laquelle peut être élaborée une politique de gestion du stress orientée vers une intervention primaire.

Enfin, à l'heure actuelle, les données récoltées ne permettent pas encore la construction de normes valides. C'est pourquoi seule une recherche théorique a été initiée. Elle permettra de mettre en place une procédure de récolte des données, ainsi qu'une procédure de construction et de calcul de scores et de valeurs à caractère normatif.

Publications :

De Keyser, V. & Hansez, I. (1996). Vers une perspective transactionnelle du stress au travail : pistes d'évaluations méthodologiques. *Les Cahiers de médecine du Travail*, 33 (3), 133-144.

Hansez, I. & De Keyser, V. (1999). The WOCCQ : a new tool in the kitbag of job stressor fighters. The case of Belgian public services workers. Special issue on Factores psicosociales de la prevencion de riesgos laborales : Perspectivas internacionales. *Revista de Psicologia del Trabajo Y de las Organizaciones*, 15 (2), 173-198.

De Keyser, V. & Hansez, I. (à paraître). Les transformations du travail et leur impact en terme de stress professionnel. In M. Neboit & M. Vezina, Santé et stress au travail. Presses Universitaires de France, France.

Hansez, I. & De Keyser, V. (à paraître). Du diagnostic des risques psychosociaux à la gestion organisationnelle du stress. In M. Neboit & M. Vezina, Santé et stress au travail. Presses Universitaires de France, France.

Hansez, I. & De Keyser, V. (to submit). Further evidence about the validity of the Psychological State of Stress Measure (PSSM) : a Lisrel analysis. To submit in *Work and Stress*.

Hansez, I. et De Keyser, V. (to submit). The measurement of job control dimensions from the standpoint of job control as a stressor reduction mechanism.

Nyssen, AS., Hansez, I., Baele, P., Lamy, M. & De Keyser, V. (2000). An organizational measure of stress in anaesthetists. Submitted in *British Journal of Anaesthesia*.

Validation d'un questionnaire sur le stress et la somatisation professionnelle pour la prédiction et la prévention de l'incapacité de travail

Promoteur :

Professeur B. Fischler : Katholieke Universiteit Leuven (KUL) - Département Liaison Psychiatrie

Durée : 1998 - 2000

Budget : 5.570.684 Bef

Objectifs :

L'objectif principal de cette recherche est de développer un instrument multidimensionnel (sous forme d'un arbre de décision ou d'un algorithme) pour les besoins des médecins du travail et des médecins conseil entre autres, permettant de découvrir de manière précoce une somatisation et sa gravité.

L'instrument à développer doit également inclure des directives s'attachant à la prévention de l'incapacité de travail régulièrement récurrente et d'une invalidité à la suite d'une somatisation en interaction avec les dimensions spécifiques du stress professionnel.

Il doit également servir à fournir des directives pour le reclassement de travailleurs avec un risque plus élevé d'incapacité de travail à long terme.

Développement d'un programme de signalement et d'analyse d'incidents critiques en milieu médical

Promoteurs :

Prof. V. De Keyser (coordinateur) : Université de Liège (ULg) - Service de Psychologie du Travail et des Entreprises

Prof. Ph. Baele : Université Catholique de Louvain (UCL) - Unité d'anesthésiologie

Prof. J.-L. Fagnard : Université Libre de Bruxelles (ULB) - ***

Prof. M. Lamy : Université de Liège (CHU) - Dépt. d'Anesthésie - Réanimation

Durée : 1999 - 2003

Budget : 19.500.000 Bef

Objectifs

Cette recherche vise à développer un système de signalement et d'analyse quantitative et qualitative des incidents critiques, des erreurs humaines et des dysfonctionnements en milieu médical afin de pouvoir en comprendre l'origine, d'en prédire dans la mesure du possible leur occurrence et d'en dégager les actions préventives et correctives. La mise en place d'un tel système ne pourra faire l'économie de l'analyse des problèmes éthiques et juridiques. C'est pourquoi un groupe pluridisciplinaire et multidépartemental (composé de juristes, d'économistes, de médecins, de psychologues et d'un directeur médical) a été constitué pour ce réseau.

Les autres objectifs de cette recherche sont les suivants :

- Créer une banque de données des incidents
- Diffuser les résultats avec mise en place d'un système de retour de l'information à différents niveaux (individuel local, institutionnel, professionnel, industriel, sociétal) et au niveau de la politique sur les plans national et international
- Insérer une culture de santé-sécurité centrée sur le retour d'expérience, l'analyse des accidents et des erreurs

Impact des changements organisationnels sur le stress au travail, la somatisation, la biologie et l'absentéisme

Promoteurs :

Professeur B. Fischler : Katholieke Universiteit Leuven - Département Liaison Psychiatrie

Professeur C. De Brouwer : Université Libre de Bruxelles (ULB) - Ecole de Santé publique

Professeur F. Kittel : Université Libre de Bruxelles (ULB) - Ecole de Santé publique

Durée : 1999-2003

Budget : 19.000.000 Bef

Objectifs :

L'objet de cette recherche est d'étudier l'influence des changements organisationnels dans les entreprises et du stress au travail en résultant, sur l'apparition et la chronicisation de troubles somatoformes, sur les dimensions biologiques, le (dys)fonctionnement psychosocial et l'absentéisme. Le projet vise à formuler des suggestions quant à la prévention du stress au travail et aux dysfonctionnements des travailleurs en résultant. Cette recherche vise à :

- Evaluer les risques psychosociaux de santé relatifs aux conditions de travail tant objectifs que subjectifs dans diverses entreprises;
- Créer une banque préliminaire de données de prévalence de somatisation et de troubles somatoformes, dans une population au travail et ce en rapport avec des conditions de travail stressantes;
- Déterminer les dimensions ou facteurs psychosociaux spécifiques qui peuvent être nocifs pour la santé mentale de l'individu, tout en tenant compte de la variabilité interpersonnelle et de diverses variables médiatrices;
- Etudier la relation "stress-santé", d'une part dans une perspective globale en prenant en considération à la fois les dimensions organisationnelles, sociales, psychologiques et biologiques et d'autre part dans une perspective dynamique par l'application d'un design prospectif

Facteurs organisationnels et psychosociaux et développement de troubles musculosquelettiques des membres supérieurs (TMSMS)

Promoteurs :

Prof. J. Malchaire (coordinateur) : Université Catholique de Louvain, Unité Hygiène et Physiologie du Travail

Prof. Dr. J. Bundervoet : Katholieke Universiteit Leuven, Steunpunt Werkgelegenheid, Arbeid en Vorming

Prof. G. Karnas : Université Libre de Bruxelles, Laboratoire de Psychologie Industrielle et Commerciale

Durée : 1999-2003

Budget : 24.500.000 Bef

Objectifs :

Les objectifs de cette recherche sont :

- Quantifier les différences interindividuelles de contraintes musculosquelettiques qui contribuent au développement des TMSMS
- Analyser et quantifier la relation entre ces différences interindividuelles dans les contraintes musculosquelettiques et les contraintes générales imposées par la situation de travail (stress, attitude, ...)
- Analyser et quantifier la relation entre ces contraintes et :
 - les aspects organisationnels dans l'environnement de travail;
 - les caractéristiques personnelles du sujet, prenant en compte les capacités fonctionnelles, elles-mêmes fonction des caractéristiques individuelles du sujet (âge, sexe, ...)

Etude de suivi des déterminants étiologiques et pronostiques des plaintes pour maux de dos liées au travail

Promoteurs :

Prof. G. Moens: IDEWE, Dienst Wetenschappelijk Onderzoek

Prof R. Masschelein : Katholieke Universiteit Leuven-Afdeling Arbeids- en verzekeringsgeneeskunde

Prof. P. Mairiaux : Université de Liège Service de Santé au Travail et Education pour la Santé

Durée: 1999 - 2003

Budget : 2.500.000 Bef

Objectifs:

Les maux de dos associés au travail vont de pair avec un coût financier et humain important. Ainsi, en matière de soins de santé, on compte par travailleur une absence annuelle moyenne par travailleur de 3,2 au 5,5 jours.

Bien que de nombreuses recherches aient déjà été menées, la qualité de la plupart des études reste basse, notamment à cause de leur caractère cross-sectionnel et rétrospectif. Par ailleurs, il semble important de faire une distinction entre les dimensions objective (disease), subjective (illness) et sociale (sickness) du problème, parce que chaque dimension peut être influencée par des déterminants spécifiques.

Dans la mesure où la situation de la surveillance médicale en Belgique se prête bien du point de vue organisationnel la mise en place d'une étude en follow-up, un plan a été conçu en vue de réaliser une étude prospective dans diverses institutions de santé et d'entreprises industrielles, où la prévention des maux de dos (et de leurs conséquences telles que absences, douleur chronique) en l'exposition mesurée.

L'objectif du projet est l'étude de l'influence de :

- Facteurs personnels, tels que antécédents personnels et familiaux, âge, genre, facteurs psychologiques et de personnalité, tels que connaissances, conception des maux de dos, comportements de coping et d'évitement, comportements de plainte, et facteurs culturels.
- Ampleur de la charge physique et psychosociale;
- Plaintes psychosomatiques, santé actuelle, co-morbidité du système locomoteur sur l'occurrence du mal de dos (plaintes, symptômes) et d'un ensemble de caractéristiques de celui-ci, tels que la fréquence, sévérité, durée, localisation, origine, fréquence des absences et durée, conséquences thérapeutiques et médicales.

Méthodologie générale :

Celui-ci sera atteint par le suivi longitudinal de ces variables et l'analyse de données telles qu'elles seront disponibles au fil du temps.

L'influence sera mesurée qualitativement sous la forme de paramètres d'association et d'impact.

Il sera tenu compte de variables perturbatrices - comme l'activité physique extraprofessionnelle et la charge psychologique - dans l'analyse, au moyen de techniques d'analyse statistiques multivariées. Afin de garantir une large variation, les sujets seront choisis dans divers groupes professionnels et différents secteurs.

La charge physique rapportée sera validée au moyen d'observations ergonomiques ciblées par sondage dans le groupe étudié. L'objectif est de compter dans l'étude, dans le cours d'une année, environ 1200 travailleurs de divers secteurs d'entreprises. Chaque sujet sera suivi pendant deux ans. Après trois ans et demi, des données de follow-up sur deux ans seront disponibles, selon estimation, pour 972 sujets (avec une perte estimée de 10% des sujets par an).

Resultats :

Depuis le début effectif de l'étude (sélection des sujets depuis juillet 2000), 344 personnes ont été enrôlées dans l'étude (dont 34 personnes pour l'étude pilote) et 78 personnes en Wallonie.

La première analyse de ces données se pourra avoir lieu avant la fin du recrutement, donc après juillet 2001.

Changements organisationnels, stress des employés et satisfaction des clients : émergence du concept de flexihealth

Promoteurs :

1. *Prof. Ch. Vandenberghe* (coordinateur) : Université Libre de Bruxelles (ULB) - Unité de Psychologie du Travail et des Organisations
2. *Prof. Dr. P. Vlerick* : Universiteit Gent (RUG) - Vakgroep Personeelsbeleid, Arbeids, en Organisatiepsychologie
3. *Prof. V. De Keyser* : Université de Liège (ULg) - Service de Psychologie du Travail et des Entreprises
4. *Prof. W. D'hoore* : Université Catholique de Louvain (UCL) - Unité des sciences hospitalières
5. *Prof. Demez* : Université Catholique de Louvain (UCL) - Département de Droit privé

Durée : 1999 - 2003

Budget : 35.500.000 Bef

Objectifs :

L'objectif de cette recherche est de déterminer les relations entre les indicateurs empiriques des changements en entreprise, l'évaluation des stressseurs résultant de ces changements, les réponses développées par les employés et les indicateurs de satisfaction des clients envers les services et les produits proposés par l'entreprise. Le but ultime est de proposer des pratiques de management et de politique du changement organisationnel pouvant réduire les effets négatifs du changement en même temps sur les employés et sur les clients.

L'étude des changements organisationnels porte sur :

- L'élaboration d'une taxonomie des indicateurs empiriques de changements vécus par les employés à la suite d'une réorganisation majeure de leur entreprise.
 - Le développement des mesures des indicateurs empiriques de changement.
 - Le développement des mesures relatives aux stressseurs et modérateurs personnels et situationnels du stress avec prétests sur un échantillon d'employés issus d'entreprises variées.
 - La réflexion sur le concept de flexihealth et investigation des coûts économiques des réponses de stress et du manque de satisfaction des clients.
-